

Le COURRIER DE MONTMAGNY

Organe du comté de Montmagny

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa

72ième année. — 5 sous le numéro.

Montmagny, samedi, le 20 août 1955

No 26

Sévère avertissement aux cyclistes

Congrès régional de Sécurité Industrielle à Montmagny

Ces assises importantes se tiendront en notre ville, jeudi et vendredi, les 15 et 16 septembre. — Conférencier. — Invité de marque.

L'hon. Antoine Rivard, Solliciteur Général et Ministre des Transports et Communications dans le gouvernement provincial, sera le conférencier-invité, au Club de Raquetteurs "Le Bûcheron", jeudi, le 15 septembre prochain, lorsque se réuniront en notre ville un grand nombre de patrons, contre-maitres et surveillants, pour deux importantes journées d'études sur la Sécurité Industrielle. C'est ce que nous annonçait cette semaine M. Paul-

A. Cook, gérant-conjoint de l'Association du Québec pour la Prévention des Accidents du Travail.

Ce grand congrès régional se tiendra cette année les 15 et 16 septembre. Lors du dîner-causette de la première journée, qui



groupera tous les patrons, agents de maîtrise, contre-maitres et surveillants de la région, au "Bûcheron", l'hon. Antoine Rivard, député de Montmagny à l'Assemblée législative, traitera du "Travail d'Equipe", indispensable dans tout programme effectif de prévention des accidents. (Suite à la page 5)

L'honorable Antoine Rivard, député de Montmagny à l'Assemblée Législative, averti les cyclistes qu'ils devront suivre les règlements de la circulation comme les automobilistes — Ils seront passibles d'amendes s'élevant jusqu'à \$50.

La campagne de sécurité de la route va s'occuper prochainement de la sécurité des cyclistes qui voyagent sur les grandes routes de la province de Québec. Très souvent ces cyclistes sont une cause d'accident parce qu'ils voyagent deux ou trois de front, sans se soucier des embarras que cette manière d'agir cause aux automobilistes et des risques d'accidents que leur présence à cet endroit peut occasionner.

L'hon. Antoine Rivard c.r., ministre des Transports et Communications et Solliciteur général de la province, qui a lancé cette campagne et qui la di-

rige, a déclaré au sujet des cyclistes : "Nous exigeons des automobilistes qu'ils observent la loi. Il est bon que les autres l'observent aussi. Nous prenons des sanctions contre les automobilistes surpris en faute. Nous en prendrons également contre les cyclistes, s'ils ne change pas de manière d'agir".

M. Rivard a ajouté que la loi des véhicules-moteurs exige que les cyclistes circulent à la file indienne, afin de ne pas provoquer d'accidents. La loi impose une amende de \$50. pour chaque infraction et des instructions vont être données incessamment pour que la police (Suite à la page 5)

A l'exposition

Blessée dans une explosion

Mlle Jeanne-Mance Robin, 27 ans, de la rue Ste-Anne à Montmagny, a dû être hospitalisée à la suite d'une explosion dans un restaurant de l'aréna, lors de la clôture de la récente exposition Agricole tenue en cette ville. L'accident est survenu dimanche soir, à l'un des restaurants intérieurs de l'aréna, alors que Mlle Robin voulut allumer un poêle à gaz servant à la friture des patates frites. (Suite à la page 7)

Coupable du vol à l'Expo

Eddy Wittmore, à l'emploi de la troupe T. Green a reconnu sa culpabilité dans l'affaire du vol à l'étalage de J.-B. Renaud exposant industriel à l'Exposition Régionale tenue à semaine dernière, sur les terrains de l'aréna de Montmagny. Comparissant lundi au Palais de Justice, devant deux juges de la paix, l'inculpé, arrêté jeudi soir, 11 août et libéré sous cautionnement samedi, 13 août, bénéficia de la clémence des juges, et ne se vit imposer qu'une sentence de 1 jour de prison. Il devra aussi fournir (Suite à la page 8)

Un camion-remorque de la Cie Dallaire brûle à Saint-Flavien

Un camion-remorque de la Cie de Transport Dallaire, de Montmagny, a subi de lourds dommages et sa cargaison a été réduite en cendres lorsqu'un incendie s'est déclaré à l'arrière de la vanne, tôt mercredi matin, sur la route No 9, à la sortie du village

de Saint-Flavien. M. Edgar Dallaire, propriétaire d'une flotte de seize gros camions de transport, nous déclarait mercredi après-midi, qu'un estimé provisoire des pertes permettaient d'évaluer à \$4000. ou \$5000. les dommages au camion, peut-être plus, mais

qu'il ne connaissait pas encore la valeur des marchandises brûlées. M. Dallaire nous affirma que c'était le premier accident de ce genre qu'avait à déplorer sa compagnie depuis sa fondation, il y a 26 ans. Toutes les pertes sont (Suite à la page 8)

Triple collision en face de l'hôpital, vendredi

Une violente collision, mettant en cause trois automobiles est survenue vendredi soir dernier vers huit heures en face de l'hôpital Hôtel-Dieu de Montmagny, sur la route Trans-Canada. Personne n'a été blessé mais les dommages aux automobiles sont très élevés.

Selon les renseignements obtenus, il semble qu'un automobiliste de Québec, non identifié, au volant d'une Pontiac, suivi d'une voiture Ford '53, également conduite par un citoyen de la vieille capitale, aurait voulu pénétrer dans le chemin qui conduit à l'hôpital lorsqu'il ralentit pour laisser passer une Buick conduite par un marseillais de Chicago, qui venait en sens inverse. Le conducteur de la Ford n'eut pas le temps de freiner et heurta durement l'arrière de la Pontiac, tout en se déplaçant sensiblement vers la gauche du chemin d'où s'en venait la voiture de l'Illinois. Cette fois le choc fut encore plus violent et les deux voitures ont à faire face à des réparations qui s'élèvent à plus de \$1000. cha-

cune. L'automobile stationnée sur le bord de la route et dans l'arrière de laquelle est entrée la Ford, a pu reprendre la route après l'accident, mais souffre de dommages pouvant s'élever jusqu'à \$300.

Le garage Bédard fit le remorquage du Buick et le garage Chabot celui du Ford.

Deuxième à un cours de cosmétique

Mlle Françoise Blanchard, de cette ville, cosméticienne à la Pharmacie Bergeron, s'est classée deuxième aux examens subis à la suite d'un cours d'une semaine à l'école de cosmétiques Charles of the Ritz, à Montréal. Ce cours donné en français, à un groupe de cosméticiennes venues de toute la province traitait de l'emploi des produits de beauté Ritz. C'est un bel honneur pour notre concitoyenne, ainsi que pour la maison qui l'emploie. Nos sincères félicitations.



M. MARTIN DIONNE, professeur de langues à l'Ecole des Arts et Métiers de notre ville, s'est mérité une bourse de \$175. de l'Université Queen, à Kingston, Ont., pour s'être classé premier aux examens de clôture du cours d'été de cinq semaines, inauguré il y a une dizaine d'années pour les canadiens-français du Québec. On remarque sur la photo, de gauche à droite, le professeur H. Alexander, directeur du cours; M. Martin Dionne, de Montmagny, premier prix; Mlle Marie Saucier, d'Outremont, gagnante d'une bourse de \$100. pour s'être classée au deuxième rang. Voir reportage p. 3.

"DROIT et JUSTICE"

Le COURRIER de MONTMAGNY

Organe du comté de Montmagny.
— 72 années d'existence —

Maurice Marquis — Directeur-Gérant.

Jacques RICHER, rédacteur.

Louise Marquis — Assistant-Directeur.

Denise Marquis — Circulation et Administration.

Lucien Blais — Service de Publicité.

Imprimé aux EDITIONS MARQUIS, L.TEE, Imprimeurs-Editeurs, — Rue Saint-Thomas
Montmagny, Qué. — Tél.: 7. — Autorisé comme matière postale de deuxième classe.

L'Etat dissout dans le fonctionnarisme ?

Il nous est impossible de passer sous silence la nouvelle communiquée cette semaine au sujet du salaire fantastique de \$75,000 accordé à M. Donald Gordon, président des Chemins de Fer Nationaux du Canada.

Les responsabilités du président d'une telle organisation sont lourdes, et son salaire en tient compte évidemment. Mais le travail en vaut la peine si l'on considère le fait que la compagnie qu'il administre lui assure son salaire quelques soient les risques qu'il prenne et les pertes subies. Le président d'une compagnie privée n'est pas si heureux.

Ce n'est pas là cependant le fait qui attire surtout l'attention. Car la valeur personnelle, les capacités et les responsabilités du président du C. N. R. lui donne droit à un salaire proportionnel au chiffre d'affaire de la compagnie. Si le salaire qui lui a été accordé étonne, c'est que nous étions habitués à penser que le fonctionnaire, si haut placé fut-il, ne pouvait gagner plus que le responsable de l'administration, — le Premier ministre du pays.

Une comparaison entre les responsabilités du président du C. N. R. et celles d'un premier ministre du Canada, entre les capacités nécessaires à l'un et celles nécessaires au responsable d'une administration de fonctionnaires, dépendante du premier, fait d'avantage ressortir la différence énorme entre le salaire de \$37,000 payé au premier ministre du pays et celui de M. Gordon. Le C. N. R. sera toujours une entreprise dépendante de l'état et par conséquent, sous tutelle.

Quels sont les facteurs qui justifient une telle différence? Le fonctionnarisme? Pourquoi tant d'estime pour un fonctionnaire de l'Etat, et un salaire deux fois plus élevé que celui du premier citoyen du pays? Qui osera blâmer le président pour une administration déficitaire? Mais qui ne blâmera pas le premier ministre du Canada dans une situation mauvaise où son gouvernement deviendrait impopulaire?

Une autre différence bien marquée existe entre les deux positions et mérite d'être con-

siderée. Lorsqu'un chef de gouvernement est défait dans une élection, après dix, quinze ou vingt-cinq ans de service à son pays, aucun revenu ne lui est assuré. Quelques soient les services rendus à l'Etat, il sombrera dans l'ombre, et bien souvent, ne récoltera que le mépris ou l'ingratitude de la population, alors que le président d'une importante compagnie d'état, sortira tête haute, avec dans la plupart des cas, une généreuse pension.

Ce n'est pas au salaire de \$75,000 du président que nous en voulons, mais à la différence qui existe entre ce montant et celui attribué au premier ministre d'un pays comme le nôtre. Cet écart porte préjudice!

Non pas que la valeur personnelle d'un homme se juge au salaire qu'il gagne. Bien loin de là. Mais le peuple qui juge selon les apparences, ne manquera pas de se sentir mal à l'aise, lorsqu'il imaginera une rencontre entre les deux hommes. Le supérieur des deux n'est-il pas celui qui gagne le plus? Et pourtant, c'est l'autre qui est responsable des actes du premier devant le peuple.

Cette anomalie dépend d'une enflure extraordinaire du fonctionnarisme fédéral. Le cas se répète souvent. Ne voit-on pas, le sous-ministre, qui est un fonctionnaire, gouverner en maître les destinées d'un ministère?

En cas de dépression, de faillite ou de mauvaise administration, le gouvernement reste toujours responsable des chemins de fer nationaux. Ce fait qu'il ne faut pas oublier malgré les années de prospérité connues depuis la fin de la guerre, ne change rien à l'expérience: ce ne sont pas les déficits qui font ou défont les présidents du C. N. R. C'est le peuple, dans le choix qu'il fait de son gouvernement!

L'écart de salaire qui existe dans le cas présent est-il justifiable devant l'opinion publique? Nous ne le croyons pas, du moins dans la province de Québec, qui débat en ce moment la question, de substituer au nom de Queen Elizabeth celui de Château Maisonneuve à l'hôtel que le C. N. R. construit présentement à Montréal.

M. M.

Commémoration de la fondation de Port-Royal

La fondation d'un des plus anciens établissements de l'Amérique du Nord a été commémorée le 16 août, alors que l'hon. Jean Lesage, ministre du Nord canadien et des Ressources nationales, dévoila deux plaques de bronzes apposées sur des piliers de pierre à l'entrée de l'Habitation de Port-

Royal, à Port-Royal (Nouvelle-Ecosse). Ce fut là que Champlain créa l'Ordre de Bon Temps, premier cercle social en Amérique du Nord. La première conversion au christianisme au Canada eut lieu à cet endroit de même que la construction du premier navire et du premier moulin, l'ouverture de la

première pharmacie, l'aménagement de la première route du continent, la plantation du premier jardin et la composition et la représentation de la première pièce de théâtre en Amérique du Nord.

L'Habitation fut construite en 1605 par le sieur de Monts, qui était arrivé à la baie de Fundy l'année précédente en compagnie de l'explorateur et géographe Samuel de Champlain. Elle fut totalement détruite en 1613 lors d'une incursion des Anglais, et reconstruite il y a quelques années par le ministère du Nord canadien, selon les données recueillies dans les narrations historiques datant de l'époque de sa fondation.

Les deux plaques, portant une inscription en français et une en anglais, ont été érigées par le ministère du Nord canadien sur la recommandation de la Commission et lieux et monuments historiques du Canada. Le dévoilement eut lieu à 3 heures de l'après-midi, sous les auspices de la Société historique de la Nouvelle-Ecosse; le président de cet organisme, le juge J.-V. Pottier, présida la cérémonie et prononça un bref discours d'introduction. M. Lesage et l'hon. R.H. Winters, ministre des Travaux publics, prendront aussi la parole.

QUESTIONNAIRE CANADIEN

1. Quelle province canadienne a le taux de naissance le plus élevé?
2. Combien les Canadiens dépensent-ils chaque année pour des foyers nouveaux?
3. Que cherchaient les explorateurs européens qui ont découvert le Canada?
4. Des 15 millions de Canadiens, combien font partie de la force ouvrière du pays?
5. En quelle année a-t-on perçu l'impôt sur le revenu pour la première fois?

REPONSES

1. Terre-Neuve.
2. Plus d'un milliard.
3. Une voie maritime vers l'Asie.
4. Environ un sur trois.
5. En 1919; cette année-là, Ottawa a perçu \$8 millions des individus. Cette année, l'objectif est de plus de \$1.235 millions. (Québec-Presse)



Chronique du Temps qui passe. —

le choc des opinions

Vous m'dites pas...

"Le journal pas mort..."

Hugo pensa avoir "trouvé quelque chose" quand il mit dans la bouche d'un des personnages de "Notre-Dame de Paris" ces trois mots: "Ceci tuera cela".

En l'occurrence il s'agissait du livre, qui devait "tuer l'église". L'écrivain fut si satisfait de sa trouvaille qu'il prit soin de la développer à l'infini: son imagination ne manquait pas de ressources. Mais que prouvait cette accumulation de "Ceci tuera cela"? ...

Dans le contexte du roman c'était le livre imprimé, multiplié par l'invention d'une technique nouvelle, qui devait éclairer les esprits sur la superstition... Comme si on avait attendu mille ans pour mettre le livre à l'oeuvre, dans l'entreprise de déchristianisation. Aux premiers siècles, de notre ère, les païens avaient produit des traités antichrétiens, avec le succès que chacun connaît. Hugo aurait pu se rappeler que le premier livre imprimé avait été la "Bible" de Gutenberg! ...

L'invention de l'imprimerie, ni le "progrès des lumières" au XVIIIe siècle, ni les autres "techniques" contemporaines n'ont tué l'Eglise ...

Au fait, comment peut-on être assuré que "Ceci tuera cela"?

Sans doute certains progrès jettent dans l'ombre quelques usages anciens. Mais les font-ils disparaître? L'hélice n'a pas tué le navire à voile pas plus que l'automobile n'a tué le chemin de fer. Le pétrole avait "révolutionné" l'éclairage, mais la chandelle se vend toujours. L'électricité devait supplanter le pétrole dans l'éclairage; la lampe à pétrole se vend toujours. Et la machine n'a pas supprimé le travail manuel, non plus.

Mais alors que sert-il de répéter à chaque génération la rengaine de Hugo? ... La radio pour sa part devait supprimer un tas de choses, en particulier l'art musical; et c'était la mort du disque phonographique! Le phonographe vit toujours; il s'est même perfectionné... Quant au disque, que ferait la radio s'il n'existait pas? Le disque n'a jamais été si populaire; il est devenu incassable, et il y a des douzaines de compagnies qui rivalisent dans sa fabrication ...

La télévision, à son tour, doit "tuer" la radio... Croyez-vous qu'il en doive être ainsi? En dépit de la vogue de la TV, la radio ne meurt pas; même les esprits les plus sérieux ont déjà opté pour la radio qu'ils jugent impossible à remplacer ...

Vous rappelez-vous que la radio devait "tuer le journal"?

Il y a trente ans, quelques emballés prédisaient la disparition de la presse, non seulement comme moyen d'information, mais comme médium de publicité. Or, comme le journal a besoin de publicité pour subsister, on chantait déjà son "Libera"!

Qu'en est-il aujourd'hui? La radio s'occupe beaucoup de publicité, certes. Elle aussi en a besoin pour subsister. Cependant, après une expérience de trente ans, la publicité par la presse, loin de diminuer, a pris de l'ampleur.

Un spécialiste de l'industrie du papier-journal, M. Georges M. Hobart, président de la Consolidated Paper Construction, vient de démontrer récemment, dans un grand club montréalais, la supériorité de la presse comme médium de publicité. "Le journal coûte moins cher aux annonceurs; il a atteint plus de monde; en réalité rien ne le remplace".

On pourrait épiloguer à perte de vue sur ces données, les appuyer par des chiffres et des statistiques. Mais à quoi bon! Il suffit de regarder ce qui se passe. Le journal a toujours besoin de la publicité, assurément. Mais il est non moins vrai que la publicité a plus qu'elle n'a jamais besoin du journal. Il n'y a pour s'en convaincre qu'à ouvrir les pages de n'importe quel quotidien, de n'importe quel hebdomadaire ...

A la suite d'un article sévère d'un critique parisien sur le déclin de la poésie symboliste, le critique reçut un télégramme ainsi conçu: "Symbolisme pas mort STOP Lettre suit". Il n'est pas besoin de tant de frais pour montrer que le journal n'est pas mort! La radio ne devait pas le tuer. La télévision ne lui fera pas de mal non plus; elle aussi a besoin de la publicité de la presse.

Il faut conclure de tout cela qu'il est assez vain de prédire que les inventions se détruisent les unes après les autres. La sagesse même commande de ne pas ignorer les procédés les plus antiques. Combien d'explorateurs modernes se sont vus sauver de la mort par les techniques les plus rudimentaires des peuples barbares qu'ils allaient "découvrir"? ... Vous ne pouvez aujourd'hui lire un journal d'expédition lointaine sans constater que le vrai savant contemporain sait garder tout son respect pour l'expérience millénaire des hommes "non évolués".

"On ne fait disparaître que ce qu'on remplace" ... Que peut-on vraiment remplacer, de par le monde?

Les allocations familiales

Les Belges viennent de célébrer le 25e anniversaire de la généralisation des allocations familiales dans leur pays. C'est à un groupe d'employeurs qu'est due cette heureuse initiative. Après un rapport qui en montre les bons effets, un délégué de l'Allemagne, où les allocations familiales ont été instaurées cette année même, expose leur fonctionnement. Il est suivi du représentant de la France qui loue la politique familiale de son pays: "Il faut noter, conclut-il, la permanence du renouveau démographique et la

progression constante de l'aide aux familles: la famille française s'est raffermie, elle a gagné en profondeur ce qu'elle paraît avoir perdu en étendue." Puis un délégué de l'Italie traite de l'aspect économique des allocations familiales. "Elles se fondent, dit-il, sur le désir d'éviter que la famille puisse constiguer, pour les travailleurs ayant charges, une cause de dépression ou de misère."

VOL AU BUREAU DE POSTE

On retrouve des timbres et mandats de poste près du Pont Rivard

Un employé de la Manufacture de Meubles de Montmagny a retrouvé samedi, un montant inestimé de timbres et mandats de postes que la Sûreté provinciale croit provenir du lot volé jeudi soir au Bureau de Postes de L'Islet. M. Emile Lemieux, ingénieur-électricien, fit l'heureuse découverte dans le lit de la Rivière-du-Sud, au nord du pont Rivard, alors qu'il faisait une vérification du grillage qui protège les turbines du pouvoir électrique de la compagnie où il travaille. Ce grillage qui sert à bloquer le passage aux corps étrangers, avait rebrous et de mandats que les malfaiteurs auraient jetés du pont Rivard.

INVITATION

Comme par les années passées, nous avons le plaisir d'inviter les membres des cercles Lacordaires et Ste-Jeanne d'Arc de St-Thomas et de St-Mathieu que le traditionnel pèlerinage au Cap de la Madeleine aura lieu cette année le 28 août prochain. Nous vous invitons à y prendre part dans toute la mesure du possible afin de demander à la Ste-Vierge les grâces dont nous avons tant besoin.

Un autobus est réservé pour le transport des membres et de nos amis (es) qui veulent se joindre à nous. Le prix du passage est de \$4.25; le départ se fera de la place de l'église à 5.30 h. a.m. et s'il vous plaît rendons-nous pour l'heure indiquée afin d'éviter tout retard.

Ceux qui sont intéressés à faire le voyage, nous vous prions de bien vouloir donner votre nom et votre argent assez à bonne heure à M. Robert Dumont, rue Sainte-Marie, Tél.: 715w ou à M. Réal Nicole, rue Ste-Marguerite, Tél.: 679w.

Esperant que l'on répondra nombreux à cette invitation.

De votre secrétaire diocésain, Paul Pouliot

Vous remerciant de votre collaboration.

Procession aux flambeaux à l'hôpital

A l'occasion de la bénédiction de la nouvelle grotte Notre-Dame de Lourdes, dans le bocage de la communauté, à l'arrière de l'hôpital Hôtel-Dieu de Montmagny, il y eut une magnifique procession aux flambeaux, organisée par les autorités religieuses de l'hôpital. Remise lundi soir, à cause de la mauvaise température, la cérémonie se déroula mardi soir à 7.30 heures.

Le ralliement se fit dans la salle de cours de l'hôpital. De là, les participants se dirigèrent vers la sortie est de l'hôpital pour en faire ensuite le tour. Les scouts ouvraient la marche et portaient la croix. Une magnifique statue de la Sainte-Vierge était portée sur un brancard par quatre étudiantes-infirmières, accompagnées de onze fillettes, dont six tenaient les rubans du brancard. Cinq autres étaient bouquetières. Tout ce groupe portait le costume d'Évangéline en hommage aux Acadiens.

Le Chanoine Auguste Lessard fit la bénédiction de la grotte, suivie du chant "Laudate Mariam". Le sermon fut prononcé par M. l'abbé Antoine Béchard, aumônier des malades. Le chapelet fut ensuite récité en groupe, suivi de l'"Ave Maria Stella", chanté sur l'air acadien.

La grotte était magnifiquement illuminée. Des fleurs la couronnaient aussi admirablement.

Le Lieutenant Aimé Pettigrew, de la Sûreté provinciale, division de Québec, qui dirige l'enquête dans ce vol de \$1,700., nous déclarait mardi matin qu'on en était encore à une expertise des empreintes digitales sur les lieux du vol. Aucun développement ne s'était produit encore jeudi. Le Lieutenant Pettigrew, signale la collaboration étroite des agents Léo Caron et Maurice Blais, de la Sûreté provinciale à Montmagny.

Il appert que les voleurs seraient pénétrés avec effraction dans le Bureau de Poste, en forçant au moyen d'une barre de fer le grillage d'une fenêtre, à l'arrière de l'édifice. Se servant d'une échelle qui se trouvait dans la cour, ils ont ensuite brisé le châssis double et la fenêtre en guillotine intérieure. Avec des pince-mon-seigneurs, ils eurent tôt fait d'ouvrir le coffre-fort, en le couchant sur le côté sur des sacs de malle, pour étouffer le bruit, pendant leur travail.

Les malfaiteurs ne purent toucher que \$63.00 en argent liquide, le caissier ayant déposé un fort montant l'après-midi même à la banque.

La Sûreté poursuit toujours son enquête et croit être actuellement sur une bonne piste.

M. Martin Dionne remporte une bourse d'études au Queen

Un jeune professeur de l'Ecole des Arts et Métiers de Montmagny s'est mérité une bourse d'étude de l'Université Queen au montant de \$175.00 pour s'être classé premier au cours général d'anglais pour les canadiens-français, donné cet été à l'Université anglaise de l'Ontario. Il s'agit de notre concitoyen, M. Martin Dionne, 31 ans, de la rue Sainte-Anne, à Montmagny, professeur de langues depuis deux ans à l'Ecole des Arts et Métiers de cette ville. Profitant cette année de l'aide que le gouvernement provincial donne à ses professeurs d'Ecoles Techniques, pour leur perfectionnement personnel durant la période des vacances, M. Dionne partait le 30 juin dernier avec sa femme et ses deux enfants, âgés respectivement de 1 et 2 ans, pour l'Université Queen qui ont inauguré il y a près de dix ans un cours devenu rapidement très populaire auprès des canadiens-français de la province à qui il s'adressait. Ce cours général d'anglais groupe tous les ans un bon nombre d'instituteurs et d'institutrices de la province. Heureux de cette nouvelle qui n'a pas manqué de rejallir sur

tout la ville de Montmagny, nous allons rencontrer M. Dionne mercredi après-midi à l'Ecole des Arts et Métiers où il s'occupe actuellement de diriger les futurs



M. MARTIN DIONNE

Echos du Palais de Justice

Un individu de St-Raphaël, qui avait plaidé non coupable à l'accusation d'avoir vendu des liqueurs alcooliques, alors qu'il n'était pas en possession d'un permis de la Commission des Liqueurs, a été condamné par le juge Léo Bérubé, mardi en Cours des Sessions de la Paix, à un mois de prison, ainsi qu'aux frais de la cause, devant la preuve faite par Me Jules Blanchet. A défaut de paiement, le défendeur devra passer trois mois de plus à l'ombre. C'est sa deuxième offense.

Un individu de cette ville qui circulait en automobile alors que ses facultés étaient amoindries par l'alcool, selon l'expression révérente de la loi, a été condamné à \$50., en plus de payer les frais. Pour avoir aussi conduit d'une façon dangereuse et imprudente, il devra payer \$25. et les frais. Il s'est vu interdit de conduire pour une période de trois mois.

Pour avoir emprunté l'automobile d'un citoyen de L'Islet, un individu de cette même ville a été condamné à une amende de \$10. et aux frais. Il avait oublié de demander la permission du propriétaire de l'auto.

Pour avoir conduit à une vitesse de 75 milles à l'heure, dans une zone où la loi ne prévoit pas plus que 30 milles un citoyen de Ste-Perth a dû payer une amende de \$50. plus les frais et s'est vu supprimer son permis de conduire jusqu'au 28 février 1956.

Un camionneur de St-Pamphile devra payer \$100. à la Cour pour avoir laissé circuler un de ses camions avec une plaque factice. Il hérite aussi des frais de la cause.

Un hôtelier de St-Camille, un autre de St-Pamphile et un dernier de Daquam Station, ont été

(Suite à la page 7)

Vol de \$23,000. au garage Laurendeau de St-Jean Port Joli

Un vol d'une audace extraordinaire a été perpétré tôt dimanche matin au Garage Laurendeau à Saint-Jean Port-Joli, alors qu'un coffre-fort contenant plus de \$23,000. en obligations et en argent est disparu ainsi qu'une voiture Cadillac dans laquelle les malfaiteurs ont vraisemblablement pris la fuite, empruntant la porte principale du garage qui donne sur la route Trans-Canada. Tous les agents de la Sûreté provinciale ont été alertés dimanche matin et ont immédiatement surveillé les principales routes de la province. La Cadillac a été retrouvée dans l'avant-midi par l'agent de la circulation Antoine Robitaille, à l'orée d'un bois tout près du cimetière paroissial de Saint-Pascal de Kamouraska.

Selon le détective Léo Caron de la Sûreté provinciale à Montmagny, qui mène l'enquête en collaboration avec le sergent-détective Léo Allen, de la division de Québec, le vol aurait été commis entre deux heures et six heures dimanche matin. Pénétrant par un châssis à l'arrière du garage, les malfaiteurs se sont immédiatement dirigés dans le département des pièces de rechanges où se trouvait la Cadillac de M. Ulric Laurendeau. Dans le bureau de ce dernier, ils eurent tôt fait de fracturer l'armoire dans la-

quelle se trouvait le coffre-fort. Plutôt que d'ouvrir le coffre-fort sur place, ils préférèrent l'emporter dans la voiture de M. Laurendeau. Avec un calme extraordinaire, ils ouvrirent la porte centrale du garage, donnant sur la route Trans-Canada, et sortirent en trombe du garage. Les traces de pneus montrent clairement que le groupe se dirigeait vers Rivière du Loup.

Le propriétaire du garage fut le premier à constater le vol. Il appela immédiatement le détective Caron qui ne tarda pas à se mettre en contact avec le lieutenant Martin Healey, qui prit les dispositions nécessaires pour que toutes les prin-

(Suite à la page 7)

Voyage à l'exposition de Québec

Les Fermières organisent un voyage à l'Exposition de Québec, par autobus, mercredi, le 7 septembre. Départ à 11 heures, près de l'église St-Thomas et St-Mathieu. Retour après la soirée.

Le prix du billet pour le passage aller-retour est de \$2.00. Les billets sont actuellement en vente chez Madame Samuel Marcotte et Madame Florian Coulombe. Achetez vos billets à l'avance.

Message du commandant de l'actuelle "Capricieuse" à l'hon. Antoine Rivard

L'hon. Antoine Rivard e.r., ministre des Transports et Communications et Solliciteur général de la province de Québec, a reçu une lettre du commandant de la "Capricieuse", le capitaine de Corvette Carron, actuellement à Saigon, en Indochine. Cette lettre réfère à un discours que prononçait M. Ri-

vard, à Québec, lors d'une réception faite aux marins de l'"Aventure".

Voici le texte de la lettre du capitaine de corvette Carron à M. Rivard.

Saigon, 1er août 1955.

Monsieur, Ayant actuellement le commandement de l'avis-escorte La Capricieuse, j'ai lu avec beaucoup d'intérêt la relation des fêtes commémoratives du centenaire du voyage de la corvette La Capricieuse qui remonta le Saint-Laurent en 1855.

Apprenant qu'au cours des réceptions organisées à Québec, et auxquelles participaient les marins de l'Aventure, vous aviez évoqué avec beaucoup de chaleur l'amitié franco-canadienne si chère à nos coeurs, j'ai pensé qu'il vous serait peut-être agréable de recevoir un modeste souvenir de l'actuelle Capricieuse.

Par sa carrière bien remplie depuis 1931, tant dans l'escorte des convois pendant toute la guerre que dans les opérations d'Indo-Chine ce bâtiment aura, je l'espère, dignement perpétué le nom de celui dont vous honoriez récemment le souvenir.

Je vous demande de bien vouloir agréer, Monsieur, l'expression de ma considération la plus distinguée.

Nos pêcheries déperissent affirme M. Georges Lapalme

"Pendant que dans tout le Canada les pêcheries accusent une augmentation de \$60,000,000, elles déperissent dans la province de Québec, et plus spécialement en Gaspésie qui est représentée dans le gouvernement par le ministre des Pêcheries. Dans la province de Québec, l'an dernier, nos pêcheries ont rapporté une somme de \$160,000, de moins que l'année précédente, et les pêcheurs vendent leurs barques pour tenter de gagner leur vie un métier qui dépend moins du gouvernement de leur province".

C'est le thème principal des deux discours de M. Georges Lapalme, chef du parti libéral provincial, prononcés à Gaspé samedi soir, et à Paspébiac-Bonaventure, dimanche après-midi, au cours d'une tournée politique qu'il fait dans la péninsule gaspésienne.

L'Assemblée de Gaspé fut présidée par le Dr Anicet Létourneau, président régional des Chambres de Commerce de la Gaspésie. Celle de Paspébiac était sous la présidence de M. Gérard Lévesque président de la Chambre de Commerce de Bonaventure, et de M. Théophile Chapados, maire du village. Les maîtres de cérémonie ont été, respectivement Me Terence Pudgeon et M. Louis Doiron.

M. Lapalme était accompagné

de MM. Albert Béchard, André Dubé, Jean Arsenault l'hon. Hector Laferrière, René Hamel, député de St-Maurice, Jules Savard, député de Québec-Ouest, Reynold Bélanger, député de Lévis, J.-J. Bédard, député du comté de Québec, et du Dr Gérard Noël, député de Frontenac.

M. Georges Lapalme

Le chef libéral a accusé le gouvernement de Québec d'avoir laissé déperir, faute de protection, alors que ces pêcheries sont de son ressort, exclusif, les pêcheries de la Gaspésie, au point que les pêcheurs, découragés, vendent leurs barques pour tenter de trouver ailleurs que dans la mer de quoi sustenter leurs familles.

"A Cap des Rosiers, où il y avait une centaine de barques de pêcheurs, il n'en reste plus que six. A Newport, sur 120 barques, il n'y en a plus que dix et, à Ruessac à Rebourg, le gouvernement a fait si peu de cas des pêcheurs qu'il a pratiquement détruit leur port de pêche en faisant passer le chemin de ceinture de la Gaspésie en plein centre, sans se soucier même de payer une indemnité à ceux qui étaient ainsi privés de leur gagne-pain. Il n'y a plus de pêcheurs parce que les pêcheries ne font plus vivre ceux qui les exploitaient autrefois", a dit M. Lapalme.

Deux victoires consécutives du H. Leclerc

La cédule tire à sa fin

(Par Raymond Rhéaume)

La cédule régulière de la Ligue Inter-Paroissiale tire à sa fin puisque la dernière partie annoncée dans le cédule officielle au début de la saison, se jouera ce soir.

Cependant, nous devrions dire tout de suite qu'elle ne se termine pas ce soir, car chaque équipe a des parties à reprendre qui ont été remises soit pour cause de mauvaise température, état du terrain ou soit pour d'autres raisons majeures.

Une partie a été remise le 22 juin alors que les Frères du Sacré-Coeur avaient besoin de la cour pour permettre aux parents des élèves, venus pour la distribution des prix, d'y stationner leurs automobiles. Le Bûcheron visitait le Leclerc ce soir-là.

Le lendemain, le 23 juin, le Leclerc devait visiter le Coke, mais après entente entre les deux clubs, la partie fut remise.

Le 1er juillet: partie remise pour cause de la pluie, et opposait le Bûcheron et le Coke.

Egalement pour la pluie, le 15 août, la partie fut remise entre le Bûcheron et le Leclerc.

Les directeurs de ligue doivent se réunir décider de ces parties: c'est-à-dire si elles doivent être reprises et si oui, quand elles devront être jouées.

Le bureau de direction devra aussi étudier la cédule qui apparemment ne serait pas complète. Si nous examinons cette dernière de près nous trouvons que chaque équipe reçoit et visite 9 fois, mais, ce faisant une équipe visiterait un autre club cinq fois tandis que ce dernier ne le visiterait que quatre fois. Ce qui voudrait dire qu'il faudrait ajouter à la cédule, trois autres joutes qui rendrait justice au clubs qui se trouveraient dans cette catégorie.

Si le bureau de direction en décide ainsi, le Coke devra visiter le Leclerc, le Bûcheron devra visiter le Coke et enfin le Leclerc devra visiter le Bûcheron. Cela prolongerait d'une semaine la cédule régulière mais donnerait justice à tous.

Les spectateurs assidus de la cour du Collège pourront voir plus longtemps leurs équipes favorites à l'oeuvre, ce qui, sans doute, ne leur ferait aucun chagrin.

C'est donc dire, si ces parties se jouent, que nous aurons de la balle-molle encore pour tout près de trois semaines avant le début de la semi-finale, qui sera disputée entre les équipes qui termineront la saison en 2e et 3e place pendant que le club qui aura fini en 1e place attendra le vainqueur de cette semi-finale.

HAUTS-PARLEURS

Les amateurs de balle-molle ont sans doute été très heureux, mercredi soir dernier, de constater l'installation d'un système de hauts-parleurs, tout-à-fait à leur intention.

La direction de la ligue, dans le but de plaire davantage aux amateurs a bien voulu assumer le coût des dépenses qu'occasionneront cette installation.

On a immédiatement pensé à votre chroniqueur pour la description des joutes et j'ose espérer que je serai à la hauteur de la position.

Si ce nouveau système vous plaît, vous pourrez sans aucun doute, le prouver lors des prochaines collectes qui seront faites au cours des parties à venir.

Dans la Ligue Junior de Balle-Molle

Le Boulevard déclassa le Bernier au compte de 36 à 8 pour prendre l'avance 1 à 0 dans la Semi-Finale B de 2 dans 3.

Denis Laberge qui faisait ses débuts au monticule pour le Boulevard lança une bonne partie et en plus d'être très puissant au bâton, il reçut cependant une aide précieuse de ses nouveaux compagnons de jeu qui l'aidèrent beaucoup par des arrêts sensationnels et un beau jeu d'ensemble. Les nombreux coups sûrs et buts volés par ses compagnons lui rendirent la tâche facile.

Le lanceur perdant Georges-Henri Barde en plus de se faire cogner rondement par les durs cogneurs du Boulevard reçut un pauvre support défensif de ses copains qui connaissaient une mauvaise soirée.

Guy Gaumond fut la grande

vedette du Boulevard avec 3 triples. Jean-Claude Gaudreau et Denis Laberge en frappèrent deux pour le même club. Eddy Gaumond et J.-G. Gaumond frappèrent chacun un triple pour le même club. Robert Godin et J.-G. Gaudreau frappèrent chacun un triple pour le Bernier.

Lanceur gagnant: Denis Laberge, il accorda 8 buts sur balles et retira 5 frappeurs au bâton.

Lanceur perdant: Georges-Henri Barde, il accorda 9 buts sur balles et retira 1 frappeur au bâton. André Grégoire le remplaça à la 6e manche, il accorda 2 buts sur balles et retira aucun frappeur au bâton.

Paul-Emile Hudon, instructeur du Bernier concéda la victoire au Boulevard à la fin de la 6e manche, évitant ainsi à son club un revers plus important, la partie se termina au compte de 36 à 8 pour le Boulevard, ce dernier club compta plus de points en 6 manches que pendant toute leurs 6 parties de la cédule régulière, c'est donc dire qu'avec le détail tout est à recommencer, le plus faible de la cédule peut aussi bien gagner que ses adversaires.

La deuxième partie de cette semi-finale B est cédulée pour mardi soir le 23 août à 7.30 h. p.m. Cette semi-finale est de 2 dans 3.

Le Bernier visitera le Boulevard, ce dernier club est favori à la suite de son éclatant triomphe pour remporter la victoire et passer en finale.

L'excès de confiance du Bernier de remporter la série contre le Boulevard très facilement semble être la cause principale de leur défaite; maintenant que le Bernier connaît la force du Boulevard, il sera plus prudent et devra lutter à chaque instant pour rivaliser avec son adversaire et peut-être le vaincre pour égaliser la série 1 à 1.

Voici le rendement des lanceurs des 4 clubs de la ligue JUNIOR:

La 1ère colonne: Manches lancées; la 2ième: buts sur balles; la 3ième: retraits au bâton.

BUCHERON	ml	bb	rb
André Fréchette	10	9	6
Marcel Cloutier	3	3	2
Réginald Mathurin	30	53	27
BERNIER			
G.-Henri Barde	36	39	37
Raymond Bernier	2	1	0
André Grégoire	2½	4	2
Guy Coulombe	6	13	6
LAROCHE			
Jacques Lemieux	10	8	7
Guy Paquet	30	13	28
BOULEVARD			
Eddy Gaumond	33	22	8
J.-O. Gaudreau	3	5	3
J.-Guy Gaumond	4	5	4

Le Bûcheron remporte la victoire au compte de 7 vbgk victoire au compte de 7 à 6

(Par Raymond Rhéaume)

Le club H. Leclerc qui est dans la cave du classement de la cédule régulière de la Ligue Inter-Paroissiale, semble tout-à-coup se réveiller puisqu'au cours de la semaine il a triomphé à deux reprises sur le club Coca-Cola pour enfin remonter la pente et rejoindre presque, ses autres rivaux dans la course au championnat.

Ses adversaires, qui ont 9 et 8 parties de gagnées, ne sont maintenant qu'à quatre parties puisque le Leclerc en a actuellement 5.

Leur première des deux victoires fut enregistrée vendredi dernier le 12 août, victoire qui se termina au compte de 12 à 9.

Le Leclerc frappa 17 coups sûrs et commit 3 erreurs en 35 apparitions. Les joueurs ne se pas présentés au bâton à la dernière manche ayant déjà leur 12 points et que le Coke n'avait pu compter à leur 7e apparition.

G. St-Pierre cogna un coup de circuit et un double. Des coups de 2 buts furent également frappés par G. Fontaine et G. Mercier. Ce dernier a une moyenne de 3 en 3 pour cette partie.

Pour sa part le Coke frappa 9 coups sûrs et commit 3 erreurs en 29 apparitions. A la 6e manche, au moment où le Coke tentait l'impossible pour l'emporter, une discussion s'engagea entre M. Coulombe et l'arbitre Corneau, discussion qui se termina alors que l'arbitre expulsa Coulombe de la partie. Ce qui sans doute démoralisa les joueurs puisque nous voyons à la 7e manche, 3 retraits consécutifs.

J. Létourneau cogna un coup de circuit et obtint la moyenne de 3 en 3 ce soir-là. Un double fut frappé par M. Gamache.

Noms K BB H P M
St-Pierre 9 7 9 9 7
Rousseau x 5 2 17 12 7
Points mérités: 6-3 pour Leclerc

Le Leclerc remporta son autre victoire mercredi le 17 août, alors qu'il triomphait à nouveau sur le Coke au compte de 11 à 8.

C'est au cours de cette partie que l'on a inauguré un système de hauts-parleurs et que votre chroniqueur, à la demande des officiels, devint "speaker".

Le Leclerc frappa 9 coups sûrs et commit 6 erreurs en 26 apparitions. Fortin et Mercier frappèrent chacun un double. St-Pierre et Gosselin ont une moyenne de 1000 pour cette partie.

De son côté le Coke frappa 6 coups sûrs et commit 9 erreurs en 25 apparitions. Jacques Létourneau cogna un 3 buts. Les meilleures moyennes pour cette joute: Jules Roy qui a 2 en 4 et M. Gamache qui a 1 en 2.

Noms K BB H P M
Allard 3 2 5 8 5½
St-Pierre 1 2 1 0 1½
Rousseau x 3 7 6 7 4
Roy 2 2 2 4 3
Points mérités: 4-5 pour le Coke.

la série B entre les clubs Bernier et Boulevard.

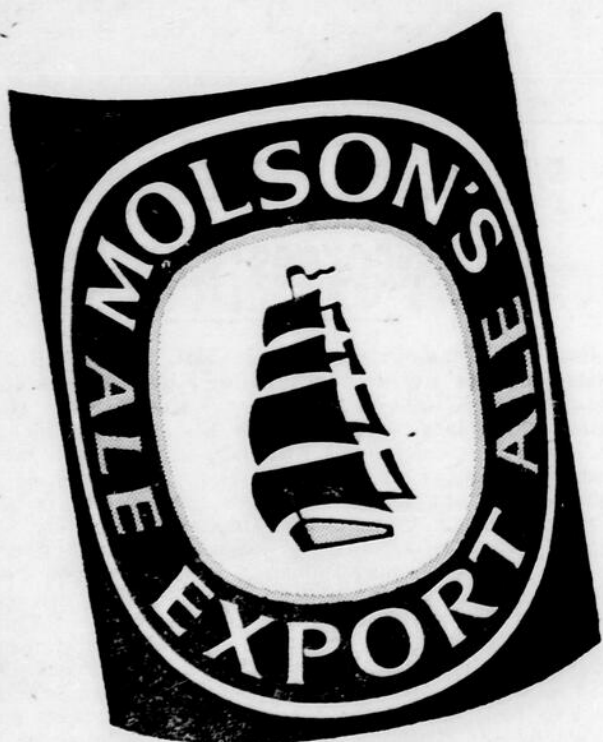
Cédule de la semaine du 21 au 27 août

Mardi 23 août: 2e partie de la semi-finale B. Bernier vs Boulevard. Le Boulevard mène 1 à 0 dans la série de 2 dans 3. Jeudi 25 août: 3e et décisive partie de la semi-finale A de 2 dans 3; les chances sont égales 1 à 1.

LAROCHE vs BUCHERON. J'invite tous les amateurs de balle-molle à assister nombreux aux parties de détail de la ligue JUNIOR qui présentent du beau jeu et votre présence en foule à ces parties encourage les jeunes à donner un meilleur rendement.

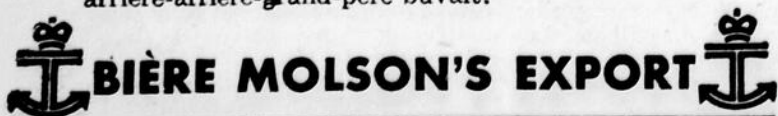
Robert Michaud

La même bonne bière



AVEC UNE
nouvelle étiquette

La nouvelle et éclatante étiquette bleu, blanc, rouge et or vous invite à continuer de savourer la bière favorite des Canadiens, la Molson's Export, dont le goût fin et riche et la qualité demeurent toujours constants. C'est "la bière que votre arrière-arrière-grand-père buvait!"



SOFTBALL



Par: RAYMOND RHEAUME
STATISTIQUES OFFICIELLES

LES CLUBS AU BATON

	ab	pts	cs	2b	3b	cir	bb	rb	bv	moy.
BUCHERON	437	163	144	27	9	14	83	73	3	330
H. LECLERC	482	115	156	31	7	7	58	63	6	324
COCA-COLA	447	153	136	23	10	4	101	70	6	304

LES CLUBS AU CHAMPS

	Ret.	Ass.	Erreurs	Dbl.jeux	Moyenne
Bûcheron	273	89	67	8	844
H. Leclerc	305	84	77	3	835
Coca-Cola	290	120	84	4	830

POSITION DES EQUIPES

(après revision)

	Jouées	Gagnées	Perdues	Nulles	Points
BUCHERON	14	8	5	1	17
COCA-COLA	15	8	6	1	17
H. LECLERC	15	5	10	0	10

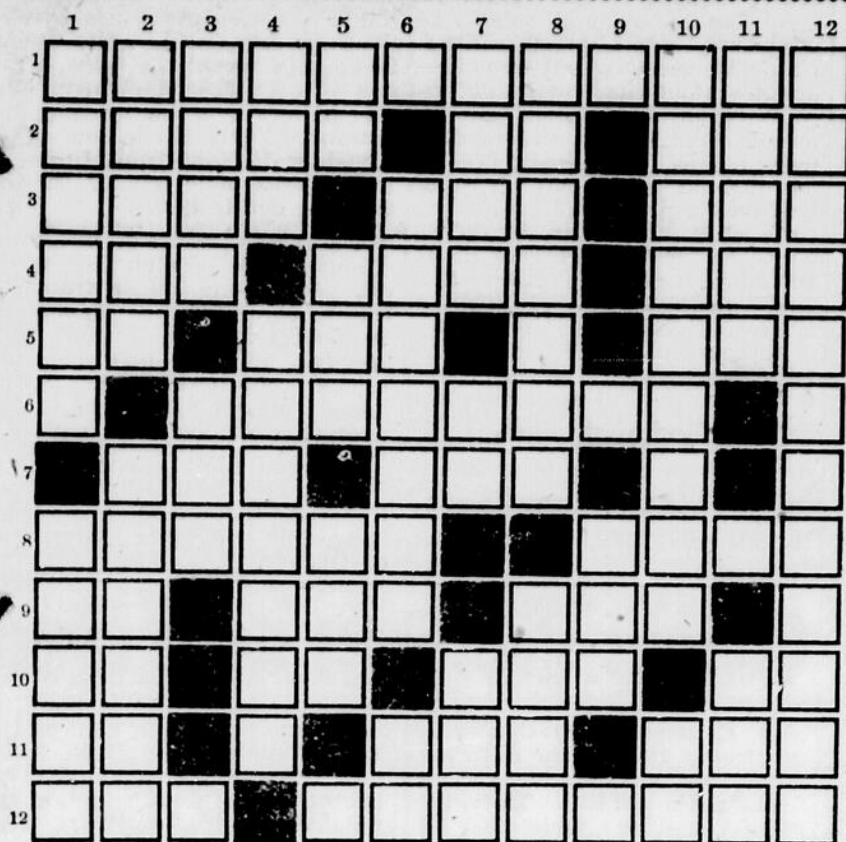
10 PREMIERS AU BATON

R. Normand, B	564	C. Corneau, B	412
E. Leclerc, B	500	G. St-Pierre, L	405
Jules Roy, C	490	J. Létourneau, C	396
B. Clavet, L	419	L. Mignault, L	390
A. Nicole, B	417	G. Fontaine, L	389

LES MOTS CROISES

Problème No 14

Par: R. Rhéaume



HORIZONTALEMENT

- 1- Machine pour perforer les plaques de cuivre.
- 2- Dégradation très grave - Fleuve côtier de France - Sans vêtements
- 3- Ancien nom de l'Irlande - Art de lancer (renversé) - Tête.
- 4- Laïque - En Orient, estrade élevée et couverte d'un tapis - Se suivent dans "vigie".
- 5- En les - Du verbe avoir - Femme remarquable par sa grâce.
- 6- Onzièment.
- 7- Préfixe d'égalité - Chemin bordé de maisons.
- 8- Poussa avec force - Deux numéros pris ou sortis ensemble à la loterie.
- 9- Fleuve d'Italie - Evénement fortuit - En forme d'oeuf.
- 10- Dans la gamme - Article espagnol Mesure agraire - Symbole chimique du titane.
- 11- Ile de l'Atlantique - Roi d'Israël - Faculté de voir.
- 12- Du verbe être - Levas préalablement une certaine portion sur un total.

VERTICALEMENT

- 1- Genres d'équisétacées à rhizome vivace, croissant dans les lieux humides - Dessin, en grand, d'un édifice, tracé sur le sol.

- 2- Conduits d'appel d'air au-dessus de la voûte d'un four de boulanger - Noms donnés au serfs de l'Etat, chez les Spartiates.
- 3- Mille cent onze - Eut recours à.
- 4- Consonnes jumelles - Exprimer par parole ou par écrit.
- 5- Démonstratif - Point cardinal - Durillon.
- 6- Feras des rôtis - Terminaison d'infinifit.
- 7- Inexpérimenté - Se suivent dans "cuve" - Bière anglaise.
- 8- Elle épousa le roi Milan en 1875 - De vive voix.
- 9- Grain de chapelet.
- 10- En forme de crochet - Consonnes jumelles.
- 11- Petit carré du pied d'un flambeau - Ota la vie.
- 12- Actions, tours d'espiègle.

Solution du problème No 13

- 1- MEDIANOCHE
- 2- F — TAS — IR — E — C
- 3- OU — N — AVEC — RR
- 4- I — F — CREE — RIO
- 5- SAUL — TA — P — SU
- 6- ORMIN — LOIR — L
- 7- N — EMBU — PAIRE
- 8- NA — E — LE — TOUR
- 9- ERG — ATRE — Z — O
- 10- RE — PLIS — T — EN
- 11- A — B — EM — AIR — T
- 12- RACCOUTRER

ICI J. O. C. PARLE

Le jubilé sacerdotal de l'abbé Cardijn

En 1931, on voulut fêter le 25ième anniversaire d'ordination sacerdotale (1906) de M. l'abbé Cardijn. Ce fut une année de manifestations jocistes exceptionnelles.

En effet, la J. O. C. F. belge devait à son tour, accompagnées naturellement par son aumônier général, se rendre à Rome. Au début de septembre, 1500 militants vont dire leur filiale gratitude au Saint Père et recevoir ses encouragements.

Elles y furent suivies quelques semaines plus tard par les jocistes français, qui au nombre de 1200 vinrent prouver au Saint Père que le jocisme devenait international.

Sur les instances de la J. O. C. française, l'abbé Cardijn retourna donc à Rome, juste le temps qu'il fallut pour prendre part à l'audience des jeunes travailleurs de France. C'est au cours de cette audience que le Pape renouvela encore sa confiance et ses encouragements à l'oeuvre de l'abbé Cardijn. "Chers enfants de France, chers enfants du travail, vous êtes des apôtres, vous êtes la gloire du Christ".

Mais à l'occasion de son jubilé sacerdotal, M. l'abbé Cardijn avait demandé à ses militants de l'accompagner le plus nombreux qu'ils pourraient, à Lourdes, afin de remercier avec lui Notre-Dame des grâces inouïes de son sacerdoce. Par ailleurs, ils s'embarqueraient encore pour ce long voyage dans la cité de la Vierge miraculeuse où se dérouleront des cérémonies inoubliables. Les basiliques de Lourdes étant évidemment incapables de contenir la foule des jocistes, c'est en plein air, sur la vaste esplanade du

Rosaire, que le fondateur célébra sa messe d'actions de grâces.

Un autel avait été dressé contre le portail de la basilique du Rosaire, élevé de plusieurs marches, et Flamands et Wallons chantèrent avec leur aumônier cette grand'messe. A l'Evangile, le futur cardinal de Lyon, Mgr Gerlier, alors évêque de Lourdes, prit la parole. D'abord quelques phrases en flamand qui firent tant plaisir à nos amis des Flandres. Puis ce fut en français, un discours prestigieux où ce grand orateur exalta le sacerdoce dans la personne du chanoine Cardijn.

Après la messe, celui-ci voulut adresser quelques mots à ses jocistes, à toute cette foule d'admirateurs qui l'entouraient: prélats, dignitaires, religieux et civils, prêtres, pionniers du jocisme. Mais les sanglots étouffèrent sa voix, et il ne put que confier, à nouveau, à Notre-Dame son serment de se donner corps et âme pour le salut de la chère jeunesse ouvrière.

Robert MICHAUD,
Propagandiste de la J. O. C.

IMPORTANTE ASSEMBLEE

M. C. Lelerc, secrétaire de la Ligue Inter-Paroissiale de bal-le-molle désire aviser tous les membres du comité de direction ainsi que les gérants de chaque équipe qu'une importante assemblée sera tenue au Chalet des Scouts, mardi soir, prochain le 23 août. On demande à tous ces personnes de se faire un devoir d'y assister et on voudra bien prendre note que seul ces personnes seront admises à cette réunion.

L'assemblée débutera à 7 h. et demi précises.

● Sévère avertissem.

(Suite de la page 1)

de la route prenne les mesures nécessaires pour faire observer cette loi par les cyclistes.

Dans bien des cas, les cyclistes se promènent sans but sur la route Trans-Canada, par exemple, quand ils pourraient avoir autant de plaisir à pénétrer sur les chemins de leur village ou de leur ville.



ÉCOLE D'ARTS ET MÉTIERS DE MONTMAGNY

COURS DU JOUR

Cours de métiers: 2 ans

et les 3 premières années du cours technique

Menuiserie - Mécanique d'ajustage - Electricité
Mécanique d'automobile - Soudure - Forge.

Inscriptions: 15 août au 6 septembre.

Examens d'admission: 7 et 8 septembre.

Prospectus et renseignements sur demande.

MINISTÈRE du BIEN-ETRE SOCIAL et de la JEUNESSE

Hon. Paul Sauvé, c.r.,
ministre

Gustave Poisson, c.r.,
sous-ministre

Pèlerinage à La Pocatière

Ste-Anne de la Pocatière (D. N. C.) — La cérémonie annuelle au Sanctuaire Champêtre de Fatima, à Ste-Anne de la Pocatière, qui n'a pu se dérouler dimanche dernier, sera reprise dimanche prochain, le 21, jour même de la Solennité de l'Assomption, à 2.30 heures p.m. Dimanche dernier, la température incertaine de l'avant-midi a obligé les organisateurs à reporter la cérémonie au dimanche 21. Beaucoup, cependant, ont tenu à venir quand même dans l'après-midi, et ils ont pu assister à une courte cérémonie sous un soleil de plomb.

Dimanche prochain, la cérémonie sera complète. Il y aura entre autres, un sermon, un chapelet, prières habituelles, bénédiction du S. Sacrement et renouvellement de la consécration du diocèse au Coeur Immaculé de Marie. Le sermon de circonstance sera donné par M. le Chanoine Ls-Henri Paquet, curé de Saint-François de Montmagny.

Nombreux sont les visiteurs, cet été, qui viennent s'agenouiller aux pieds de la Madone. L'endroit d'ailleurs est reposant, et son accès facile, sur la route nationale, permet à beaucoup d'étrangers, non seulement de visiter les lieux, mais de manifester pieusement leur dévotion à Celle qui les attire toujours discrètement. Nul doute que dimanche prochain les pèlerins seront nombreux comme par les années passées. Ce dimanche 21, est le jour de la solennité de l'Assomption et la veille de la fête du Coeur Immaculé de Marie. Nous avons toujours quelque chose à demander à la Sainte Vierge, et nous avons aussi grand besoin de la remercier. La cérémonie commencera à 2.30 heures.

TRANSPORT GENERAL
PIERRE — SABLE
GRAVIER A CIMENT

- Excavation —
- Terrassement —
- Remplissage —

PAUL BRETON

11, rue Taché, Tél.: 523.
MONTMAGNY

Assemblée "spéciale" du Club Philatélique de Montmagny

Tous les membres du Club Philatélique de Montmagny sont cordialement invités à une assemblée spéciale, laquelle sera tenue, mercredi, le 24 août, à 7.30 heures p.m., au lieu habituel des réunions.

La rencontre a pour but de mettre la dernière main aux préparatifs en vue de notre très prochaine Exposition Philatélique, à la mi-septembre, à Montmagny.

Notre Club procédera également à l'élection de son bureau de direction pour la prochaine saison ainsi qu'au renouvellement

des cartes de membres. Il est donc de vitale importance que tous et chacun se fassent un devoir d'y assister.

Cette assemblée est également le moment tout désigné pour l'inscription de nouveaux membres. Je profite de la circonstance pour réitérer mes plus cordiales invitations aux amis du "timbre", à joindre les cadres de notre mouvement. Aucune contribution n'est exigée, et tous, petits et grands, jeune ou vieux, il y a une place pour vous, et vous recevrez votre carte de membre qui vous apportera de nombreux avantages.

Présentez-vous, mercredi soir prochain, le 24 août, chez Mlle Berthe Normand, coin des rues St-Thomas et De la Gare, et vous recevrez un chaleureux accueil.

Venez nombreux à notre importante assemblée, car nous aurons des surprises pour vous, ainsi que des propositions fort intéressantes.

Je vous remercie à l'avance de votre accueil favorable, et vous renouvelle ma plus amicale bienvenue.

Cyrille LECLERC,
Président.

Service marial

Marie est la porte du ciel, par laquelle quiconque entrera sera sauvé. — S. Albert le Grand.
Service Marial de Montmagny.

● Congrès régional

(Suite de la page 1)

Le film "A Gray Day for O'Grady" sera projeté sur l'écran à cette occasion.

Le lendemain, vendredi, 16 septembre, un grand ralliement de Sécurité, groupera tous les travailleurs, au soubassement de l'Église Saint-Thomas, à 8 heures du soir. Au programme, il y aura causerie sécuritaire, projection de vues animées et tirage de prix de présence.

Les organisateurs du congrès, dont on ne peut marquer suffisamment l'opportunité dans notre ville appelée à de grands développements industriels nous communiqueront plus tard les derniers détails du programme des activités.

EPARGNEZ
JUSQU'À \$5.81

pour chaque course de 1000 milles
par la combinaison

IRVING
PLUS

VELCO
L'Huile à Moteur

Voici comment:

L'automobiliste commence à économiser en achetant la meilleure gasoline qui soit. Et Irving Plus reste la gasoline la plus puissante au Canada; elle possède le plus haut indice d'octane, donnant jusqu'à 17% plus de puissance — avec un surplus d'économie. Mais vous pouvez économiser encore plus en utilisant, à la fois, Irving Plus et l'Huile à Moteur Velco*.

Des essais sur route ont prouvé que Irving Plus et l'Huile à Moteur Velco — les deux ensemble — vous épargnent jusqu'à \$5.81 tous les 1,000 milles.

Renseignez-vous chez votre marchand Irving dès aujourd'hui. Commencez à épargner jusqu'à \$5.81 tous les 1,000 milles.

*L'Huile à Moteur Velco Triple-10 — idéale pour les nouvelles voitures et les moteurs en bon état — augmente le millage jusqu'à 13%.

Velco et Velco Heavy Duty — les huiles à moteur les plus populaires dans l'est du Canada.

IRVING OIL COMPANY LIMITED

W5.7F

Nos artisans et l'exposition

Il est coutume que l'Exposition Provinciale de Québec, qui s'ouvrira le 2 septembre prochain, mette en exergue, tous les ans, l'une de nos nombreuses richesses. Elles se traduisent tantôt en hommes, tantôt en choses et, cette année, ce sont les unes par les autres puisque l'hommage s'adresse à nos "artisans".

L'histoire de ces derniers et de leurs oeuvres remonte aux premiers temps de la colonie. Après le Séminaire, Mgr de La-Val s'empresse de fonder l'Ecole

des Arts et Métiers de St-Joachim qui, pour avoir été de courte durée, n'en a pas moins formé d'excellents artisans bâtisseurs et ornemanistes. Aux efforts du Vénérable Evêque s'ajoutèrent ceux de l'Intendant Talon et des Ursulines qui ont joué une part prépondérante dans l'implantation de l'artisanat au coeur même de notre province. Nos produits artisanaux ont aujourd'hui une réputation solidement établie non seulement au Canada mais aussi dans les deux Amériques, en

Europe et jusqu'en Asie où l'on a déjà tenté d'imiter quelques-unes de nos techniques traditionnelles. Pour notre jeune pays, c'est l'une des plus belles manifestations de l'entreprise privée.

Le ministère de l'Industrie et du Commerce se préoccupe d'ailleurs de faire connaître ceux qui désirent entreprendre une carrière dans les divers domaines de l'Artisanat, et grâce à des services bien organisés, de leur trouver des marchés. L'Office Provincial de l'Artisanat et de la Petite Industrie, ainsi que la Centrale d'Artisanat de Montréal, se sont développés à rythme qui a dépassé toutes les prévisions. L'Honorable Paul Beaulieu a créé le "Grand Prix d'Artisanat" de la Province de Québec qui suscite une heureuse émulation.

Les progrès accomplis sont remarquables dans l'exécution technique comme dans la conception esthétique et il n'est pas téméraire d'affirmer que désormais nos produits artisanaux s'apparenteront aux meilleurs exemples d'arts appliqués dans la production mondiale.

Rendant hommage à nos artisans, l'Exposition Provinciale, du 2 au 11 septembre, nous les révélera dans l'accomplissement "de la belle ouvrage bien faite", pour reprendre l'expression pittoresque de nos découvreurs.

Les Ateliers Mercier Enr.



SPECIALITES :

Fabrication de fauteuils en sections, réparation générale de chesterfields, studios, etc.

P.-E. MERCIER, prop.

Téléphone : 860-s-5

Rue Ste-Brigitte,

MONTMAGNY.



D'un goût exquis, d'une propreté parfaite, tels sont les Biscuits Montmagny conçus dans un atelier des plus modernes. — Partout au Canada et aux Etats-Unis, les Biscuits Montmagny sont appréciés de toutes les familles.

Demandez à votre épicer la gamme complète de nos biscuits.

B
BISCUITS

M
MONTMAGNY

BISCUITS MONTMAGNY INC.

Un documentaire de l'ONF sur Sorel

Position avantageuse sur le St-Laurent, grands chantiers de construction navale, important centre industriel où il y a notamment l'unique usine de canons au Canada de même qu'une raffinerie de titane; tels sont quelques-uns des atouts de la ville de Sorel. Dans un documentaire de dix minutes que l'on montre présentement dans les cinémas, l'Office national du film a mis en relief quelques aspects intéressants de cette ville du Québec, située au confluent du lac St-Pierre et du Richelieu. Le film s'intitule tout simplement SOREL.

A été tourné, on travaillait, dans les chantiers maritimes de Sorel, à la construction du brise-glace LABRADOR. C'était une excellente occasion puisque l'histoire de cette ville est inextricablement mêlée à la construction de navires. Sans doute les voiliers sont-ils disparus depuis longtemps, mais aujourd'hui Sorel construit

des cargos pour la France et le Brésil, des ravitailleurs de sous-marins et des brise-glace ultra-modernes. Sorel est également le centre des bouées et des opérations de dragage du golfe et du fleuve St-Laurent. De plus, c'est une ville chargée d'histoire: elle est bâtie sur le site même de l'antique Fort Richelieu que monsieur de Montmagny fit construire jadis pour freiner les incursions des Iroquois.

A Sorel, le travail est tradition d'honneur. De père en fils, depuis des générations, on se transmet les secrets et l'amour du métier. Forger un canon n'est pas mince besogne, non plus qu'armer un navire; c'est le mérite des Sorelois de réussir l'une et l'autre avec un égal bonheur.

Dans ce récent documentaire sous le titre SOREL, l'Office national du film présente quelques images de cette ville pittoresque du Québec.

Quelques statistiques sur le cancer

Une enquête récente de la Société Canadienne du Cancer démontre qu'il existe une différence notable de point de vue, chez les femmes des diverses provinces, relativement au traitement du cancer.

Les statistiques indiquent que 30 pour cent des Canadiens croient

le cancer incurable; le pourcentage varie de 12 pour cent en Colombie Britannique à 55 pour cent dans le Québec. Cependant contrairement à cette notion populaire erronée, plusieurs types de cancer peuvent être guéris ou enrayés définitivement par irradiation, chirurgie, ou une combinaison des deux. On insiste sur l'importance de surprendre le mal à son tout début afin de pouvoir le traiter efficacement.

L'enquête démontre l'efficacité des services de la Société Canadienne du Cancer dans les divers centres; tandis qu'elle opère à Montréal et à Québec depuis plusieurs années, son programme éducatif commence à peine à pénétrer les campagnes.

Commentant les résultats de l'enquête, M. W. H. Budden, président de la division de la Province de Québec, déclarait que les femmes habitant les régions où le programme éducatif s'est poursuivi depuis un certain temps sont beaucoup mieux renseignées au sujet du cancer, de ses symptômes et des possibilités de guérison, que celles qui habitent les endroits que la campagne éducationnelle n'a pas encore atteints.

Dès 1938, alors que le nom même de cette maladie était tabou, la Société Canadienne du Cancer était formée dans le but de renseigner le public sur la nature du mal — attirant particulièrement l'attention sur ses signes précurseurs et préconisant l'importance d'une intervention immédiate. La profession médicale accordait aussitôt son appui au mouvement et maintenant, dans toutes les cités canadiennes ainsi que dans nombre de villes et villages, chirurgiens, médecins, radiologues figurent dans les conseils de direction; ils dirigent la section technique des programmes éducatifs de la Société.

Cette enquête de la Société Canadienne du Cancer fut menée auprès de 3,000 Canadiennes représentant les divers éléments de la population féminine du pays quant à la situation économique, sociale et à l'âge, depuis les centres hautement industrialisés jusqu'aux centres ruraux.

De toutes les femmes interrogées, 45 pour cent déclarent qu'à leur avis, le cancer vient de tête de l'ère comme cause de mortalité. Cependant, d'après les dernières statistiques, les maladies cardiaques entraînent effectivement deux fois plus de décès que le cancer, sauf parmi les femmes dont l'âge varie entre 25 et 54 ans.

Quinze pour cent des femmes consultées croient que le cancer est incurable à tous les stades, même au début. Cette notion indique qu'il y a encore beaucoup à faire du point de vue éducatif.

Enfin, l'enquête a démontré que la somme de connaissances relatives au cancer ne diffère pas beaucoup avec les diverses classes de la société.

Pourquoi acheter à l'extérieur ce que vous pouvez obtenir dans votre localité, à meilleur prix.

L'aide au logement

Le mouvement d'aide au logement lancé récemment en France, sous le patronage de S. E. le cardinal Feltin et de plusieurs personnalités laïques, vient de tenir son assemblée générale. De son rapport moral et financier, il ressort qu'en dehors des mouvements similaires qu'il a suscités en province, son programme de construction se monte à plus d'un milliard de travaux dans le département de la Seine, pour 500 logements. La raison essentielle du Mouvement d'aide au Logement, est qu'il permet de dépanner des familles courageuses mais peu fortunées en leur offrant la possibilité d'accéder à la propriété sans apport initial, par simple

paiement de mensualités généralement inférieures à celles réclamées par des organismes demandant un apport initial ou à des loyers normaux. Sa formule réside dans le fait qu'en dehors des prêts convertis, amortissements et intérêts, par la prime à la construction, il n'utilise que des capitaux privés, sans intérêts, sous forme d'actions dont le prix peut varier suivant l'indice du coût de la construction. Le Mouvement d'aide au Logement a reçu ainsi 500 millions qui seront remboursés par tirage au sort. Le premier de ceux-ci a eu lieu en janvier pour une somme de 25 millions.

Questionnaire CANADIEN

1. Nommez les six villes canadiennes dont la population excède les 200,000 âmes?
2. Les Canadiens paient-ils en taxes de toutes sortes à tous les gouvernements, fédéral, provinciaux et municipaux, \$95 per capita, \$260 ou \$470?
3. Parmi les Grands Lacs, lequel a la plus grande superficie à l'intérieur de la frontière internationale?
4. Quel est le salaire du Gouverneur général?
5. Quel corps gouvernemental a le pouvoir d'émettre les permis de diffusion pour la radio et la télévision?

REPOSES

1. Montréal, Toronto, Vancouver, Winnipeg, Hamilton, Ottawa.
2. \$470.
3. Le Lac Huron.
4. \$48,667 livres d'impôt, plus \$100,000 par année comme allocation de dépenses.
5. Radio-Canada.

(Québec-Presse)

NOTRE-DAME DU CANADA

Regarde avec amour sur les bords du grand fleuve
Un peuple jeune encore qui grandit frémissant;
Tu l'as plus d'une fois, consolé dans l'épreuve;
Ton bras fut sa défense, et ton bras est puissant
Son rôle est noble et grand; c'est celui de l'apôtre,
Celui qui fut l'orgueil et l'honneur des aïeux;
Ah! fais qu'il s'en souvienne et n'en veuille point d'autre.
Sa gloire en est le prix, ici-bas comme aux cieux.
Au ciel, ta douce étoile a guidé son vaisseau,
La foi fut sa boussole et ton nom sa bannière,
Qu'il vogue jusqu'au port de la pleine lumière,
Toujours à la clarté du céleste flambeau.
Qu'a-t-il à craindre quand gronde, au loin, la tempête,
L'airain de cent clochers vibrant à l'unisson,
En branle, dans les airs, au-dessus de sa tête,
Etouffe les clameurs dans le bruit de ton nom.
Garde-nous tes faveurs, veille sur la patrie,
Et sois du Canada, Notre-Dame, ô Marie,
Service Marial Montmagny.

Téléphone: 72 (Edifice Allard)

Paré & Daveluy

Avocats
Jules Paré, Robert Daveluy
Rue St-J-Baptiste, Montmagny.

Jules Blanchet

b. a. l. l.
avocat
Bureau et résidence
13, rue de l'Anse
Tél.: 839

Bureau: 592 Rés.: 767

Gonzague BELANGER

NOTAIRE
Assurance Générale
4, St-J-Baptiste, Montmagny

ASSURANCES

JEAN BARBEAU

CONSEILLER EN ASSURANCES
Montreal Life Insurance Company,
Mutual Benefit Health & Accident.
ASSURANCES: Vie, Feu, Vol,
Accident, Maladie, Responsabilité.
Bureau: 24, rue de l'Anse.
Tél.: 899 — Rés.: 742

G.-A. PARIS, D.C.

Chiropraticien
103, rue De la Gare
Tél.: 823
MONTMAGNY

Laurent Normand

RUE DU PONT
— Tél.: 310-W3 ou 570 —
Frais funéraires et service
d'ambulance, jour et nuit.

Dr. Emm. Gobeil, O.D.

OPTOMETRISTE
— Edifice Allard —
Montmagny. — Tél.: 42

Dentiste

Dr J.-L. LAVALLEE

Chirurgien-Dentiste
39, St-Jean-Baptiste, Montmagny.

Dr. Marcel Laverdiere

B.A., D.D.S.
Chirurgien-Dentiste
28, rue De la Gare
Tél.: 293 — Montmagny.

Dr Antoine Fiset

Médecine générale
Obstétrique
CONSULTATIONS: Tous les
jours de 9 h. a.m. à 9 h. p.m.
URGENCE: En tout temps
8, rue St-Jean-Baptiste
Tél.: 755 — Montmagny

GILLES AUDET

arpenteur-géomètre
ingénieur forestier
88, ave. Turnbull, Québec.
Tél.: 3-2431
Bureau à Montmagny
lundi, de 9h.30 à 6h.00
Edifice Banque Provinciale
28, rue St-Jean-Baptiste
Tél.: 732

12, Blvd Vallée, Beauport

QUEBEC
Tél.: MO-30273

Bonnelly et Lortie

B.A., D.W.S.A., M.W.S.A.A. C.C., S.D.M.
Organisation, administration, tenue de livres.
QUEBEC — BEAUPORT — GIFFARD — MONTMAGNY

Blessé dans une

(Suite de la page 1)

Transporté d'urgence à l'Hô-
tel-Dieu de Montmagny par
l'ambulance des Ambulanciers
Saint-Jean de notre ville, la vic-
time fut soignée pour brûlures
diverses aux mains et aux bras
par le Dr. Antoine Fiset. Après
avoir été pensée, elle put réin-
tégrer son domicile.

Vol de \$23,000.

(Suite de la page 3)

cipales routes de la province
soient bloquées.
A ce stage de l'enquête, la
Sûreté provinciale veut déter-

J.-E. DENAULT, M.D.

Rue St-Ignace, Tél.: 384
Rayons X
Consultations au bureau:
9 à 11 h. a.m. — 1 1/2 à 3 1/2 h. p.m.
Le soir: Lundi, mercredi, vendredi,
cas urgents: toutes les heures
R.X.: 8 à 11 heures a.m., sauf pour
cas d'urgence.

Spécialiste

Bureau à Montmagny :
le samedi
à l'Hôpital

Dr Paul Bigné

Ex-élève des hôpitaux
de Montréal et New-York

SPECIALITE :

Maladies des Yeux, Oreilles,
Nez, Gorge.

449, 3e Avenue — Québec.

7, rue du Palais de Justice
C. P. 11 Montmagny

Lemieux & Proulx

— ENR.

Matériaux de construction
Bois brut et préparé
Contreplaqué

BUREAU: Tél.: 340-W
Paul Lemieux Jos. Proulx
Tél.: 340-W Tél.: 569-W



C'EST UN FAIT ...

que la Sun Life of Canada a
plus d'un million d'assurés à
travers le monde.
Depuis plus de trois quarts de
siècle, la Compagnie a payé à
ses assurés et à leurs béné-
ficiaires plus de deux milliards
de dollars!

SUN LIFE ASSURANCE
COMPANY OF CANADA



L.-P. FORTIN

TEL.: 594
3e AVE.
Montmagny.

miner si le coffre-fort a été
eventré dans le bois de Saint-
Pascal de Kamouraska ou a été
transporté à un autre endroit
après que la Cadillac a été
abandonnée.

Jeudi matin, il n'y avait pas
encore de développement ulté-
rieurs.

AUBAINES

Terre située sur la route
nationale à Montmagny. A
vendre avec roulant, trac-
teur, 75 arpents en culture
et bois de construction.
\$11,600.

Maison, 2 logements, située
sur la 5e Rue; grand terrain.

Maison située à la Rivière-
du-Sud, côté nord, près de
la gare; avec grand terrain
50 x 220. Libre à l'acheteur.

Maison située à Cap Saint-
Ignace-Station, genre hun-
galow, \$1,000, comptant et
\$25.00 par mois. Libre à
l'acheteur.

Maison appartement, à ven-
dre, à Québec.

Un terrain situé rue Collin,
grandeur 45 x 95.

Deux maisons sur le même
terrain; dans le centre de
la ville. Bon marché.

Maison située sur la rue
St-Aldéric. Libre à l'ache-
teur.

Maison située sur la rue
Ste-Anne — 2 logements.

Belle propriété pouvant ser-
vir comme hôtel située sur
la rue du Manoir.

Terre avec roulant et terre
à bois, à St-Cyrille.

Belle propriété neuve avec
grand terrain, situé près de
l'hôpital de Montmagny.

Propriété située sur la
7e Rue.

Maison neuve située dans
le Bas de la Paroisse.
Prix: \$3,500.

Maison située sur la rue
St-Magloire.

Pour renseignements con-
cernant des offres, s'adres-
ser à:

LES IMMEUBLES

MONTMAGNY ENR.

Robert Bernier, gérant,

14, rue St-Magloire,
Tél.: 105, Montmagny



A VENDRE

Terre à vendre à 2 1/2 milles de
Montmagny. 3 arpents sur 85.
Bois de service, sucrerie, verger
de pommes, récoltes, bâtisses en
parfait ordre, maison 7 pièces nou-
vellement restaurée, fournaise à
air chaud, roulant, animaux, trac-
teur, un cheval. Prix: \$5,000.
comptant ou \$3,500, comptant, ba-
lance à bonnes conditions. S'a-
dresser à Ernest Charbonneau,
Rang du Bras, Montmagny.

Terrain à vendre 115 x 130, rue
St-Octave. S'adresser à Mme J.-B.
Blanchard, rue St-Jacques. Tél.:
277-W.

Une terre de plus de 100
arpents, en culture; avec
animaux et instruments
aratoires comprenant entre
autres, un tracteur et ses
accessoires. Située sur la
route nationale, à Montma-
gny. S'adresser à:

Gonz. Bélanger

Notaire

4, rue St-Jean-Baptiste
MONTMAGNY, Qué.

Ménage complet à vendre. —
S'adresser à Mme Louis Bernier,
42, St-Louis, Montmagny

Poêle "Excellent", à vendre, en
bonne condition. — S'adresser à
Mme Edmond Rousseau, Montma-
gny.

Poêle "Montcalm" avec brûleur
à l'huile, 2 feux, "ABC", ainsi que
chauffe-eau au gaz propane, à
vendre. Le tout en parfait ordre.
S'adresser à tél.: 722 ou 12, rue
St-Louis, Montmagny.

Poêle "L'Islet", comme neuf,
actuellement à l'huile, installation
sans cruche, complet avec grille à
bois ou charbon. — S'adresser à
17, rue Du Manoir. Tél.: 862.

Set pour carrosse, comprenant
doublure en satin rose, enveloppe
et oreiller. Pratiquement neuf.
Prix d'aubaine. — S'adresser à:
Mme Paul-Emile Lavoie, Rocher
Bon Conseil. Tél.: 829-W.

★ Encouragez nos annonceurs ★

A LOUER

Grande chambre avec salle de
bain, maison neuve, située sur la
rue Ste-Brigitte, près du bloc ap-
partement de M. Léandre Morin.
S'adresser à tél.: 860s2.

Grande chambre avec lavabo et
eau chaude à l'année. Prix raison-
nable. — S'adresser à: J.-Emile
Casault, 24, rue St-Thomas, Mont-
magny.

Appartement comprenant cham-
bre et cuisine. — S'adresser à 23,
rue St-Thomas. Tél.: 498-W.

Bureau à louer au-dessus de la
Pharmacie Montmagny Enr. S'a-
dresser à: 46, rue De la Gare,
tél.: 343, Montmagny.

Logement de 4 pièces chauffées.
S'adresser à: Mlle Alma Fournier,
rue St-Jean-Baptiste. Tél.: 573.

Deux chambres pour messieurs
seulement. S'adresser à: Xavier
Dionne, C. P. 411.

Logement 3 pièces, libre le pre-
mier septembre. — S'adresser à:
18, 5e Rue. Tél.: 794-W.

Chambre à louer avec facilité
de la chambre de bain. — S'a-
dresser à 142, St-Jean-Baptiste.

A VENDRE

Coffres en cèdre

Magnifiques coffres en cèdre, finis
noyer, chêne doré, avec ou sans
tiroir. Prix de la manufacture: \$28.
S'adresser à Lauréat CORRI-
VEAU, C. P. 193, tél.: 593.

PERDU

Un trousseau de clefs a été
perdu lundi, le 8 août, de la rue
St-Paul à la rue St-Jacques. —
Prière de le remettre au bureau
des Editions Marquis, Ltée, 31,
rue St-Thomas.

PERSONNEL

HOMMES, FEMMES MAIGRES!
GAGNEZ 5, 10, 15 livres. Les
Tablettes toniques Ostrex vivifient.
Améliorent l'appétit diminué par
manque de fer. Format d'intro-
duction, 60¢ seulement. — Toutes
pharmacies.

DEMANDE

DEMANDE D'EMPRUNT

Si vous avez de l'argent à
prêter sur la propriété, nous
avons de bonnes garanties.

S'adresser à:

Les Immeubles
Montmagny, Enr.
Robert Bernier, gérant.
14, rue St-Magloire,
MONTMAGNY.
Tél.: 105

Si vous voulez vendre votre
propriété ou votre commerce,
confiez-les à:

Les Immeubles
Montmagny, Enr.
Robert Bernier, gérant.
14, rue St-Magloire,
MONTMAGNY.
Tél.: 105

Les échos du Palais

(Suite de la page 3)

condamnés à des amendes res-
pectives de \$100., \$50., et \$50.,
plus les frais de la Cour, pour
avoir vendu des liqueurs alcoo-
liques sans permis de la Com-
mission des Liqueurs.

Un citoyen de cette ville
s'est vu interdit de conduire
pour une période de six mois,
il devra payer \$50. d'amende en
plus des frais de cour pour
avoir conduit son véhicule alors
que ses facultés étaient amoind-
ries par l'alcool.

Pour toutes vos assurances ...

CONSULTEZ

PHILIPPE ROY INC.

courtiers d'assurances agréés

MONTMAGNY

BUREAU:
102, rue St-Jean-Baptiste
Tél.: 92

RESIDENCE:
5, rue St-Joseph — Tél.: 240.
5, rue Morin — Tél.: 855.



Abonnement
\$2.00
CANADA

Membre de la C.W.N.A.
l'Association des He-
bdomadaires de Langue
Française du Canada
et de la Key French
Weeklies.



Abonnement
ETATS-UNIS
\$2.75

Toute année commencée est due en entier.

Imprimeur-Editeur — Les Editions Marquis, Ltée,
31, rue Saint-Thomas, Qué., Canada.

MAURICE MARQUIS, directeur-gérant.

Le Courrier de Louise

—Le Brigadier G.-A.H. Trudeau, le Major R. Belleau, J.-C. Baillargeon, le Major Bonin et M. Legace étaient les invités du Major F. Auclair, de notre ville, pour une partie de pêche au bar, la semaine dernière.

—Mme Adélaïde Smith, Mlle Micheline ainsi que M. et Mme Wellie Normandeau de Grande-Rivière, Gaspé et M. et Mme Joseph Normandeau de Détroit Michigan étaient en visite chez M. et Mme Georges Smith de notre ville.

—Mlle Claudette Fortin et Mlle Monique Durand de Montréal étaient en promenade chez M. et Mme Henri Fortin ainsi que d'autres parents et amis cette semaine.

—Mlle Lise Legendre est de retour d'un séjour à Ste-Anne de Rougemont et Senneterre, Abitibi.

—Le 15 août, Mme Louis-Georges Guimont ainsi que sa fille Réjeanne se sont rendues à Québec pour assister à la profession religieuse de Mlle Monique Guimont chez les "Oblates Missionnaires de l'Immaculée" à la Maison Jésus-Ouvrier.

—Mme Georges Blais était en promenade à Baie Saint-Paul, l'invitée de M. et Mme Jos Bouduc.

—Avez-vous fait un voyage? Des parents et amis vous ont-ils visité? Ces notes locales intéresseront certainement vos parents et amis, ne manquez pas de nous les communiquer en écrivant ou en téléphonant aux Editions Marquis Limitée, tél. 37, à Montmagny, nous nous ferons un plaisir de les publier gratuitement.

—M. et Mme Elphège Bernier, de Cap St-Ignace, M. et Mme Maurice Marquis, Mlle Irène Green, Mlles Louise et Denise Marquis de notre ville ainsi que Mlle Jeanne Gagnon, Mlle Aline Labelle et Micheline Bédard, actuellement en villégiature à Berthier, assistaient au Garden Partie des Employés Civils, cette semaine à Québec.

—M. et Mme Georges Proulx de Montréal étaient de passage à Montmagny cette semaine, à la suite d'une randonnée en Gaspésie. Ils ont visité Mme R. Fréchette.

Les Ateliers MERCIER

Manufacturiers de meubles et rembourrage en général sont maintenant déménagés dans un local plus spacieux et plus moderne, situé sur la rue Ste-Brigitte (non loin de la route Trans-Canada) dont le numéro de téléphone est 860-S-5.

Cinéma Taché

● Vendredi et samedi, 19 et 20 août.

"L'HOMME FATAL"

James MASON — Stewart GRAINGER — Phyllis CALVERT —

● Dimanche, lundi et mardi, 21, 22 et 23 août.

"LA LEGENDE DE DAMAS"

(en couleurs).
Rock HUDSON — Piper LAURIE

● Merc., jeudi, vend. et samedi, 24, 25, 26 et 27 août.

"L'HOMME AU MASQUE DE CIRE"

(en couleurs).
Vincent PRICE — Phyllis KIRK

Cinéma Lafontaine

● Samedi, dimanche et lundi, 20, 21 et 22 août.

"ASSAUT DU PORT CLARK"

(en couleurs).
Maureen O'HARA — Jeff CHANDLER

ne nous révélait que M. l'abbé Noël Lizotte, du Pré-classique de Montmagny, a suivi un cours de trois semaines à la même Université, cet été, et que Mlle Cécile Blanche l'aurait également suivi le même cours il y a quelques années.

Au cours de son séjour à l'Université Queen, M. Dionne et sa famille en ont profité pour visiter les environs, Toronto, Niagara Falls; une croisière les emmenait même jusqu'aux Millelles.

Les autorités du département de l'Extension de l'Université, sous la juridiction duquel sont organisés ces cours, suggèrent à notre ambassadeur magnymontois, de suivre un cours régulier d'introduction à la littérature et de composition anglaise simultanément avec le cours pratique d'anglais donné tous les après-midis. Ce cours de six semaines peut conduire à un degré universitaire.

Il est indéniable que ces cours d'été profitent à l'enseignement dans la province de Québec d'une façon générale. Par le perfectionnement qu'ils apportent aux professeurs, l'autorité de ceux-ci ne peut que s'accroître sur les élèves. M. Dionne nous révélait que ces cours ne manqueraient pas d'être encore plus profitables à ceux qui prendraient la précaution de s'héberger dans une famille anglaise, au lieu de loger sur le campus de l'Université. Il faut aussi remarquer que l'enseignement qui y est prodigué s'adresse à ceux qui ont déjà une certaine connaissance de la langue anglaise, sans quoi le temps mis à saisir les notions fondamentales de la langue empiète sur le temps nécessaire au perfectionnement.

Notre interlocuteur se déclare enchanté de son séjour chez nos voisins d'Ontario, qu'il espère pouvoir répéter l'année prochaine. Et sur cela, nous prenons congé de notre aimable professeur, dont l'influence aura servi admirablement le bon renom de notre ville dans une province où peu de gens connaissent notre existence.

● Un camion-remorque.

(Suite de la page 1)

portées par des assurances. Le camion transportait des fruits pour Thrift de cette ville, des balles de soie pour la compagnie Duplan et deux séries de meubles de la compagnie Collin.

Selon la version du chauffeur du camion-remorque, M. Alexandre Bouffard, qui se dirigeait vers Montmagny, en provenance de Montréal, il se rendit compte à St-Flavien d'une crevasse sur les roues arrière de la remorque. Descendant du camion, il en fit le tour minutieusement, et constatant qu'il ne s'agissait en effet que d'une crevasse, il s'installa confortablement, dans la cabine en attendant que le garage en face duquel il se trouvait, ouvre ses portes. Il était alors 4.45 heures a.m.

Vers 5.30 heures a.m., il fut réveillé par des automobilistes de l'Ontario qui l'avertirent que sa remorque était la proie des flammes. Sortant rapidement, et s'apercevant qu'il n'avait rien sous la main pour lutter contre l'incendie, il s'empressa de dégager immédiatement la cabine du chauffeur de sa remorque, en ayant soin auparavant d'éloigner un peu la remorque elle-même de l'entrée du garage où elle se trouvait, pour éviter une conflagration possible.

Les pompiers volontaires de Saint-Flavien, ne purent malgré tous leurs efforts, éteindre les flammes avant qu'elles n'accomplissent leur oeuvre destructrice. Deux heures après le début de l'incendie, il ne restait plus de la vanne qu'une boîte noire où tous les pneus étaient tordus et brûlés.

Après avoir changé tous les pneus, il y en avait huit, le chauffeur continua son chemin et arriva à Montmagny au début de l'après-midi. On procéda alors à l'inspection du peu de marchandise demeurée intacte.

SOLUTION
CARDA
FOIE - REINS - VESSIE - DIGESTION
Dans toutes les pharmacies

SPECIALISTE

Dr. Benoit Morin

OREILLES - NEZ - GORGE

Bureau à MONTMAGNY, tous les mercredis, à

28, rue De la Gare,

Tél.: 293

QUEBEC: 1694, 1ère Avenue

Tél.: 4-7570

A ST-PAUL DE MONTMINY

Noces d'or de M. et Mme Albert Proulx et noces d'argent de M. et Mme Albert Proulx (fils)

M. et Mme Albert Proulx (Angelina Gasson) célébraient récemment le cinquantième anniversaire de leur mariage en même temps que leur fils, M. Albert Proulx et son épouse (Alice Pion), de Waterbury, Conn., célébraient leurs noces d'argent.

Cette inoubliable fête de famille en l'église paroissiale, par une belle matinée à 10 heures, messe solennelle qui fut célébrée par M. l'abbé A. Pion, de Waterbury, Conn., frère de Mme Albert Proulx, fils. Les époux ont alors renouvelés les promesses de leur mariage et ont reçus la Sainte Communion. L'église était joliment décorée pour la circonstance.

Après la cérémonie religieuse, les jubilaires et leurs invités au nombre imposant de 170 se rendirent au Centre des Loisirs de St-Paul où un délicieux banquet fut servi par des jeunes filles, amies de la famille. Au dessert, une adresse fut lue par Mlle Louise Poirier, petite-fille des jubilaires; des gerbes de fleurs ainsi qu'une bourse bien garnie fut présentée par des gentilles fillettes. M. l'abbé Armand Proulx, curé de St-Adalbert, cousin des jubilaires, présenta les vœux de la famille. Ont aussi adressé la parole, M. l'abbé A. Pion ainsi

que M. le maire Maurice Cloutier accompagné de son épouse qui occupaient la table d'honneur ainsi que M. l'abbé Raymond Proulx, fils de Albert Proulx, fils. M. Maurice Cloutier, fils, était maître de cérémonie.

MM. Proulx, père et fils, ont remercié très chaleureusement tous ceux qui prirent part à cette belle fête familiale.

M. et Mme Albert Proulx ont six enfants qui étaient tous présents: M. Albert Proulx, de Waterbury, Conn.; Mme Ovide Laprise (Alida), de Montréal; M. Louis-Donat Proulx, de St-Paul; Mme Napoléon Poirier (Angelina), de St-Paul; M. Laurent Proulx, de Montréal et Mme Joseph Noël (Jeannette), de St-Grégoire de Montmorency. 30 petits-enfants et 8 arrière-petits-enfants.

M. et Mme Albert Proulx, fils, ont cinq enfants dont trois fils et deux filles et trois petits-enfants.

La journée se passa agréablement et le soir, à 8.30 heures, un autre groupe de parents et d'amis vinrent se joindre aux invités de la journée et l'on s'amusait ferme jusqu'aux petites heures. 500 invités prirent part au réveillon qui fut servi à minuit.

Des parents de Québec, Montréal, Trois-Rivières, Montmagny, Waterbury, Conn., Atleboro, Mass., Pantucket, R.I., Authier, Abitibi et Ste-Claire de Dorchester, sont venus se joindre aux nombreux parents de St-Paul, qui garderont tous le meilleur souvenir de cette belle fête familiale.

Unité Sanitaire

Semaine du 22 août 1955

Principales activités:

Immunisation et vaccination

Lundi 22 août:

BERTHIER:

2 hrs - Dans les écoles rurales
2 1/2 hrs - Clinique de bébés au village.

Mardi 23 août:

ST-JUST:

A.M. - Dans les écoles.
2 hrs - Clinique de bébés au village.

MONTMAGNY:

Clinique dentaire à l'Unité Sanitaire aux heures ordinaires.

Mercredi 24 août:

LAC FRONTIERE:

A.M. - Dans les écoles rurales.
2 hrs - Clinique de bébés au village.

Jeudi 25 août:

ST-MATHIEU:

A.M. - Ecole de la Normandie, du Rocher, de la Chapelle et Riv. du Sud.

UNITÉ SANITAIRE:

2 à 4 hrs - Clinique de bébés.

Vendredi 26 août:

N.-D. du ROSAIRE:

11 hrs - Ecole rurale.
2 hrs - Clinique de bébés au village.

MONTMAGNY:

Clinique dentaire à l'Unité Sanitaire aux heures ordinaires.

Dr Albert Dumas, m.h.

● Coupable de vol

(Suite de la 1ère page)

un cautionnement de \$100, dollars pour garder une bonne conduite pendant un an.

Le vol en question eut lieu mercredi soir dernier, sur terrain de l'Exposition, à l'Etalage de J.-B. Renaud, commerçant de Québec. Après une enquête menée par MM. Léo Caron et Maurice Blais de la Sûreté provinciale, division Montmagny, on retrouva dans un camion Green, la marchandise volée, d'une valeur d'environ de \$60. Un employé de la troupe de spectacle Green, après qu'on eut prouvé qu'il était un des deux hommes qui avaient présumé bénévolement leur aide à M. Renaud pour l'organisation de son exhibit. Contrairement à ce certains ont pensé, il ne s'agissait nullement d'employés de M. J.-B. Renaud, mais plutôt d'employés du cirque.

Il appert aussi, selon les renseignements obtenus, qu'un seul des deux individus a préféré prendre la responsabilité du vol. D'autre part, l'effraction commise, mercredi matin dernier dans le kiosque du Terrain de Golfe miniature, n'a put être éclaircie et demeure en suspens.

A VENDRE

DEUX MAISONS NEUVES

très bien situées, une dans le Parc et une sur la rue Du Peuple

Chauffage à l'huile. Extérieur fini en brique américaine et pierre.

— S'adresser à: —

LAURIN CARON

— Téléphone: 271-W

Félicitations adressées au major Jacques Chouinard

SOLTAU, Allemagne, le 15 août. — Les fantassins de la 1ère brigade d'infanterie canadienne en Allemagne savent maintenant pourquoi on les appelle des pousse-cailloux. Par exemple, le 2e bataillon du Royal 22e Régiment a marché 40 milles en trois jours.

Ces marches font partie d'une série d'exercices d'infanterie qui visent à éprouver l'endurance, la facilité de déplacement et la flexibilité des troupes dans des conditions d'opération. Le PPCLI a terminé cette phase de son entraînement la semaine dernière; le Royal Canadian Regiment commencera la semaine prochaine.

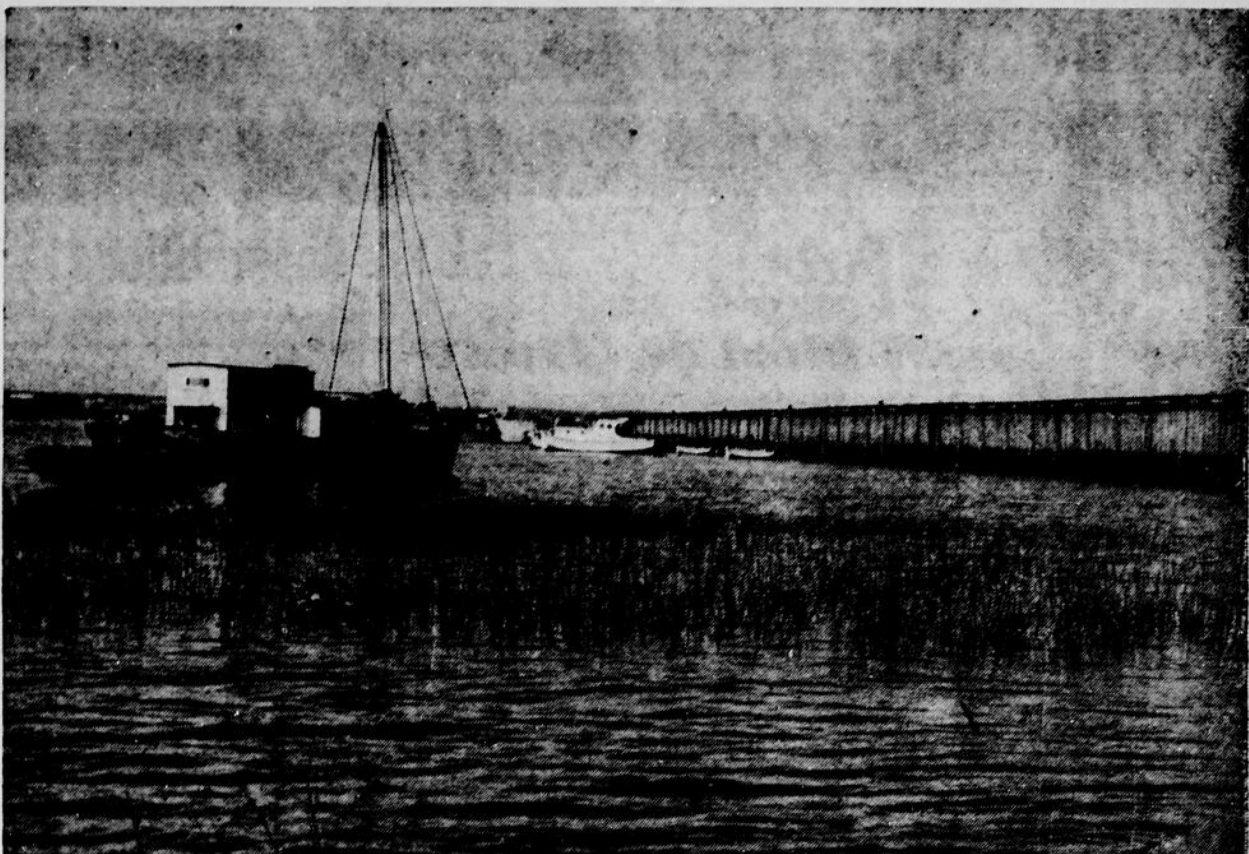
Les exercices nommés "High Gear Two", "High Gear Three", "High Gear Four", seront les derniers entrepris par la 1ère brigade qui l'automne prochain sera remplacée par la 2e brigade d'infanterie canadienne.

Les exercices des troupes canadiennes en Allemagne ont été surveillés avec soin par le lieutenant-général Hugh Stockwell, commandant du 1er Corps britannique.

que de qui relève la brigade canadienne. Sa ligne de conduite consiste à remettre à plus tard les discussions avec les officiers seniors et de consacrer la plus grande partie de son temps à discuter les batailles avec les officiers junior, les sous-officiers et les hommes.

Il a particulièrement félicité le major Jacques Chouinard, de Montmagny, commandant de la compagnie "A", sur son choix de position défensive et sur la remarquable conduite de ses troupes qui étaient attaquées par deux compagnies de huit chars d'assaut "ennemis". Le sergent-major de compagnie Robert Lavoie, de Québec, a lui aussi reçu des félicitations de la part du commandant pour sa connaissance de la situation défensive. Le lieutenant-général Stockwell s'est renseigné sur le fameux fusil belge FN en s'adressant au sergent André Doré de Montréal.

Les forces ennemies au cours des batailles simulées étaient commandées par le capitaine Geoff Costeloe, de Calgary.



UN COIN PITTORESQUE DE CHEZ NOUS. — N'est-il pas reposant de regarder ce vieux quai, avec ses canots à moteur, et ses chaloupes amarrées à son bord. On aimerait y aller se ballader, respirer l'air pur du fleuve, surtout par les chaudes journées de l'été, et aussi pour entendre les cris stridents des goélands ou mouettes qui y viennent quelques fois. Ce joli coin de chez nous a sans doute été l'inspiration de certains peintres peu connus et qui sait s'ils n'ont pas gagné de prix fabuleux. (Photo Marquis)

Dévoilement d'un monument

Le directeur du premier journal acadien compte parmi quatre éminents citoyens de la région de Shédiac (Nouveau-Brunswick) dont les oeuvres ont été collectivement commémorées le 13 août dernier alors qu'un monument en pierre de taille a été dévoilé dans un pe-

tit parc situé au centre de Shédiac. Ce monument a été érigé par le ministère du Nord canadien et des Ressources nationales sur la recommandation de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada. Il porte deux plaques de bronze, une inscription étant en français et l'autre en anglais.

Le monument honore la mémoire de quatre hommes de lettre qui naquirent tous à Shédiac ou près de cette localité. Ferdinand Robidoux, 1849 - 1921, qui dirigea pendant 50 ans le premier journal acadien, "Le Moniteur acadien", est un des personnages dont les noms figurent sur les plaques. Les autres sont Pascal Poirier, 1852 - 1933, historien et premier sénateur acadien; John Clarence Webster, 1863 - 1950, historien, professeur et chirurgien éminent; et Placide Gaudet, 1850 - 1930, historien et généalogiste.

Le premier ministre du nouveau-Brunswick, l'honorable H. J. Fleming, a été l'un des orateurs à la cérémonie du dévoilement qui eut lieu le 13 août, à trois heures de l'après-midi. Après que le curé de Shédiac eut fait la bénédiction, le monument sera présenté par M. A. G. Bailey, représentant du Nouveau-Brunswick au sein de la Commission des lieux et monuments historiques. Les fils de deux des personnages en l'honneur de qui le monument a été érigé, M. F.-J. Robidoux et le Dr William Webster, ont pris la parole et le révérend Clément Cormier a prononcé aussi une brève allocution. La cérémonie a été présidée par le maire Joseph LeBlanc.



UNE LETTRE DE MAMAN. — Quatre frères de la 1ère Division d'infanterie canadienne à Galetown se rassemblent pour lire une missive de leur mère, Mme Norma Ingram, 37 rue Church, Campbellford, Ont. De gauche à droite: Charles, Dave, Denton et John Ingram. (Photo de la Défense nationale).

Championnats à l'Expo. régionale de Québec tenue à Montmagny

L'Exposition régionale a été un succès sans précédent quant au nombre et à la qualité des exhibits exposés: 25 chevaux, 164 Ayrshire, 35 Holstein, 86 Canadien, 24 Jersey, 10 Shorthorns à deux fins, 18 Aberdeen-Angus. Dimanche après-midi, les visiteurs ont eu l'avantage de constater ce succès à la magnifique parade des animaux primés. Ils ont également admiré plus de 150 volailles, 74 moutons, 78 porcs, 52 bovins croisés et plus de 1,000 exhibits domestiques, légumes, fleurs et fruits.

Voici la liste des principaux championnats:

BOVINS

Ayrshire: Taureau champion junior: RR. SS. de Notre-Dame du Perpétuel-Secours, Sa-Damien de Bellechasse; champion senior et grand champion: Le Collège de Lévis; vache championne junior, senior et grande championne: le Collège de Lévis; troupeau junior: RR. SS. de N.-D. du Perpétuel-Secours; troupeau senior: le Collège de Lévis.

Canadienne: Taureau champion junior: Ambroise LeBlanc, Cap-St-Ignace, Co. Montmagny; champion senior et grand champion: Alexandre Fournier et Fils, Montmagny; vache championne junior, senior et grande championne: Alexandre Fournier et Fils, Montmagny. Troupeau junior et troupeau senior: Alexandre Fournier et Fils.

Holsteins: Taureau champion junior: Marius Dion, Honfleur, Co. de Bellechasse; champion senior et grand champion: Hospice St-Charles, Cap-Rouge, Co. Québec; vache championne junior, senior,

troupeau junior et senior: Hospice St-Charles, Cap-Rouge, Co. de Québec.

Jersey: Taureau champion junior et grand champion: Alfred-Emile Couture, St-Augustin de Portneuf; champion senior: Jean-Louis Couture, St-Augustin de Portneuf; vache championne junior, senior, troupeau junior et senior: Alfred-Emile Couture, St-Augustin de Portneuf.

Shorthorns à deux fins: Le seul exposant à figurer dans cette classe était: M. Joseph Patoiné, de Honfleur, Co. de Bellechasse.

Aberdeen - Angus: Taureau champion junior, vache championne senior, grande championne: J.-Harry Tremblay, Silery, Qué. — Taureau champion senior, grand champion, vache championne junior, troupeau junior et senior: Ls-Philippe Payeur, St-Sylvestre Co. Lotbinière.

CHEVAUX

Canadiens: Jument championne: Alex. Fournier et Fils, Montmagny.

Belge: Jument championne: Léopold Lacroix, St-Michel, Co. de Bellechasse.

PORCS

Yorkshire: M. François Montminy, St-Gilles, Co. Lotbinière, a gagné le premier prix pour verrats Yorkshire adultes, pour truies adultes, pour jeunes verrats, pour troupeau senior et junior.

MOUTONS

Leicester: M. Lauréat Couture, Loretteville, Co. Québec, a gagné le premier prix pour béliers adultes, agnelles, brebis de 2 ans et troupeau.

Shropshire: Le seul exposant était M. J.-Baptiste Cloutier, N.-D.-du-Rosaire, Co. Montmagny.

Suffolk: Le seul exposant était M. François Montminy, St-Gilles, Co. Lotbinière.

Hampshire: Le seul exposant était M. Frs Montminy, St-Gilles Co. Lotbinière.

Oxford: M. Théo. Montminy, St-Gilles, Co. Lotbinière, a gagné le premier prix pour béliers adultes; M. François Montminy, de St-Gilles, a remporté tous les autres premiers prix.

CONCOURS INTERCERCLES DES FERMIERES

Sept cercles du comté de Montmagny ont participé à ce con-

cours. Le Cercle de St-François s'est classé premier; celui de Montmagny, deuxième; celui de Ste-Apolline, troisième.

Géologie d'une région à l'est de Sept-Iles

Un rapport géologique préliminaire dont la publication vient d'être autorisée par l'honorable W. M. Cottingham, ministre des Mines de Québec, décrit la région de Bailloquet qui couvre de plus de 200 milles carrés du comté de Saguenay. Ce rapport fait part des recherches entreprises par M. A. Klugman pour le Service de la Carte Géologique du ministère. La partie cartographiée est à environ 60 milles à l'Est de Sept-Iles et s'étend à l'intérieur des terres depuis le golfe St-Laurent sur une distance de 15 milles.

La majeure partie de la région est recouverte de roches anorthositiques et gabbroïques d'âge précambrien mais il y a aussi des affleurements de gneiss, de roches schisteuses et granitiques de même âge. On a trouvé à plusieurs endroits des concentrations de magnétite et d'ilménite.

Ce rapport (R.P. no 313) accompagné d'une carte géologique à l'échelle d'un mille au pouce, est adressé à ceux qui en font la demande au Ministère des Mines, Edifices du Gouvernement, Québec, ou aux différents bureaux du ministère à travers la province.

25 millions en nouvelles unités motrices

MONTREAL, juillet — Afin d'assurer un meilleur service à travers tout le pays le Canadien National poursuit depuis 1951 un programme quinquennal de dieselisation qui prévoit, d'ici au terme de 1955, l'achat de 173 nouvelles unités motrices Diesel d'une valeur globale de 25 millions de dollars. Depuis l'institution de ce programme de renouvellement du matériel de traction le Canadien National a acheté plus de 700 locomotives Diesel aujourd'hui affectées au transport des voyageurs et des marchandises ainsi qu'au triage dans diverses régions du Canada.

Pointes sèches

On dirait réellement que l'eau qu'on nous sert depuis quelques temps nous provient de toutes les rigoles de basse-cour, tant elle est rouillée.

On nous affirme en différents milieux qu'elle n'est pas malsaine. Il faudra pourtant bien faire quelque chose si la situation se prolonge. Par une coïncidence étrange, elle est de la même couleur que la nouvelle toilette de l'Hôtel de Ville.

Ne vous étonnez pas de voir nos jeunes faire tout à coup de longs détours sur la rue. C'est une réaction de défense. Ils évitent de passer devant les étalages d'entrée des classes.

Courage parents! Même si le terrain de jeu ou le camp de santé ferme ses portes le 19 août, les enfants n'auront pas le temps de vous conduire à une maison de santé d'ici le début de septembre.

Pourquoi les automobilistes qui prennent les entrées de cour pour un boulevard, prennent-ils les parterres pour une entrée de cour?

J'aimerais bien connaître le savant cuisinier amateur, qui croyait mieux faire cuire ses patates frites dans le "Bar-B-Cue" extérieur en s'endormant. On m'a dit qu'elles étaient misérables... ses patates.

Les cyclistes devront maintenant surveiller leur allure sur les rues de la ville, s'ils ne veulent pas payer une amende qui peut s'élever jusqu'à \$50.

Avez-vous entendu parler de celle qui écrivait à un sanctuaire bien connu pour demander l'intercession d'un saint? Elle souffrait d'une maladie étrange. Imaginez-vous qu'elle avait "mal à la pine d'air sale" ... ouf!

DU NOUVEAU SOUS
LE SOLEIL

L'HEURE ARTISTIQUE

Les Beaux Arts à l'Exposition de Québec

Les travaux d'art et de photographie du concours de l'Exposition Provinciale seront jugés le 29 août. Les personnes intéressées à participer à ce concours doivent s'inscrire, sans retard, la date ultime d'inscription étant fixée au 19 août, tandis que les travaux seront reçus jusqu'au 24. Les gagnants seront immédiatement avisés par la poste et la liste sera publiée avant l'ouverture officielle de l'Exposition, le 2 septembre prochain. Les travaux primés et un grand nombre d'autres seront exposés dans les

galeries du Palais Central pendant les dix jours de l'Exposition. A l'occasion de cet événement dédié à nos "artisans", la galerie des arts comportera cette année un exhibit fort intéressant et bien caractéristiques du talent des artistes, l'artisanat d'hier et d'aujourd'hui. Le concours d'art et de photographie comptait 638 inscriptions l'an dernier, provenant de 180 artistes. Tout indique que cette année, pas moins de 200 artistes soumettront des sujets de toutes les catégories.

— L'ÂME DES POÈTES —



• L'Âme des poètes, émission consacrée à la poésie chantée et parlée, restera à l'horaire du réseau français de Radio-Canada, le mardi soir à 10 heures 30, jusqu'à la fin de septembre. On aperçoit, dans notre photo, l'équipe de L'Âme des poètes en train de répéter l'un des programmes. De gauche à droite: Jean-Paul Jeannotte, ténor; Jeanne Landry, pianiste; Jean Brousseau, récitant; Robert Aquin, réalisateur; Martha Verone, narratrice.

Une revue qui
se transforme

"FOYERS"

On attendait depuis longtemps une revue familiale qui soit à la fois complète, vivante, pleine d'indications pratiques en tous domaines et accessible à tous les foyers chrétiens. Depuis le 1er octobre, elle existe. La revue "FOYERS", lancée il y a 34 ans par M. le Chanoine Viollet et l'Association du Mariage Chrétien, vient de se transformer.

Elle est la fois la plus ancienne des revues familiales et la plus moderne. Sa présentation a été complètement renouvelée; son comité de rédaction, élargi, comporte de nombreux foyers engagés dans les mouvements familiaux, la presse catholique, les activités d'éducation, les groupes de foyers, etc.

On trouve dans le premier numéro des articles de spiritualité, d'économie domestique, d'éducation, le billet de Joseph Folliet, le billet de Léo, des récits d'expériences, des chroniques sur les loisirs, les livres, l'équipement ménager, des plans de travail.

Un calendrier liturgique et familial, de J.-P. et B. Dubois-Dumée, vous rendra les plus grands services. Tous les problèmes familiaux y sont étudiés sous l'angle chrétien. On peut se procurer un spécimen de "FOYERS" (contre 15 cents en timbre) et on peut s'y abonner au Canada, pour trois dollars par an, en s'adressant à "PERIODICA, Inc." 5112, avenue Papineau, Montréal 34.

Superstitions des vedettes

Les vedettes de cinéma, soumises à une grande tension nerveuse ont souvent es manies, originales et amusantes pour qui les observe de l'extérieur. Il faut d'ailleurs vivre réellement dans l'ambiance des studios pour découvrir ces manies, qu'une rencontre hâtive ne permet pas de déceler.

Certaines sont réellement bizarres: Jacques Dacqmine par exemple, ne peut absolument pas voir un chapeau sur un lit. Il se met en fureur, perd tous ses moyens et s'attend à une terrible catastrophe.

Frank Villars juste avant de commencer une scène difficile, boit un grand verre de vin, dos tourné à la caméra et à ses partenaires. Il est très pointilleux sur ce point.

Lorsqu'il tourne un film historique, Pierre Brasseur qui ne peut pas se passer de fumer, refuse les allumettes, ces "inventions modernes". Il allume sa cigarette à la flamme d'une bougie géante.

Jean-Claude Pascal a toujours une soif terrible lorsqu'il tourne. Dominique Wilms raffole des tartes, mais dès qu'elle a dégusté son gâteau favori elle ne manque jamais de lécher l'assiette sur laquelle on le lui a servi.

Danielle Godet inscrit sur la glace de sa loge tout ce qu'elle ne doit pas oublier, avec son bâton de rouge à lèvres.

Arletty brave les superstitions (mais ce n'est pas une superstition à l'envers) et ne tourne jamais sans être, au préalable, passée sous une échelle. Quant au bagarreur tendre Eddie Constantine, vous lui ferez tout faire... sauf regarder la rue du premier étage: il a le vertige!

BILLET

"Plus plein qu'hier soir"

Vaut toujours mieux
faire envie que pitié.

CHACUN DE NOUS a sa petite dignité, son amour-propre, et, quoi que l'on soit parfois tenté de l'accepter comme non-sens, le populaire dicton péché caché est à demi pardonné à toujours sa raison d'être...

L'autre soir, vers sept heures, une femme dont le maître et seigneur sait lever le coude plus souvent qu'à son tour se précipitait chez sa voisine: "Dites donc, mame Ratelle, votre mari est rentré, vous?"

— Mais oui, mame Aucoin, depuis assez longtemps... Il est dans l'hangar, après m'faire des écopaux, pour allumer l'poêle, d'main matin.

— J'pensais... J'pensais qu'ils auraient pu travailler à soir... Ça leur arrive pas souvent, c'est vrai, mais, des fois, on sait pas... Vous savez, quand il est en retard, comme là, ben, moi, j'ris pas: un accident, c'est si vite arrivé... Oh! c'est pas que j'raigne pour la bosson, non: ça fait ben deux gros mois qu'il en a pas pris c'qui s'appelle une goutte. Vous avez ben entendu: pas une goutte depuis deux mois. Mais, tout d'même, y'arrive tant d'choses, aux jours d'aujourd'hui...

Les personnes obèses ne sont pas les seules à vouloir modifier leur poids. Beaucoup de personnes maigres voudraient aussi engraisser. Lorsqu'on est en bonne santé, il est possible d'engraisser en suivant le régime rationnel recommandé par les Règles alimentaires au Canada, mais en ajoutant des desserts plus riches, des breuvages au chocolat et des collations entre les repas.

— Faut pas vous alarmer pour rien, mame Aucoin. Y est p'têtre ben arrêté chez... l'barbier.

— Ça s'peut pas: y se les a faite faire y'a pas deux mois, les peuz...

— On vous voit moins souvent, depuis quelque temps, mame Aucoin. Tout vot' monde est ben, au moins? Puis, vot' p'tit dernier, y est-y complètement r'mis d'ses humeurs?

— D'ses humeurs? Quiss' qu'a inventé ça, qu'mon Pitou avait d'z'humeurs? La Marteau, encore, j'suppose...

— Non; celle-là, j'la vois presque jamais. Comme ça, tout d'un coup, là, j'peux pas bellement l'dire... mais j'sais trop ben que j'ai rencontré quelqu'un qui m'a dit, y a quelque temps, qu'il en avait eu tout plein l'corps...

— C'est pas vrai en tout! Y'a jamais connu ça! Non mais, y'a-t-y des gens qui sont placoteux! C'est comme ceux qui prennent plaisir à faire courir que mon homme est presque toujours saoul.

Alors, énergiquement poussée qu'elle fut par un coup d'épaule, la porte chez les Ratelle s'ouvrit subitement et, garçonné d'une dizaine d'années, le petit Aucoin cria, pâmé: "Viens t'en vite, monan! Le Pitou brague t'effrayant! Son ber est tout plein d'sang! Y'a toute gratté ses humeurs!"

— Veux-tu ben t'faire, p'tit escogriffe! exclama la mère Aucoin, menaçante, quand toujours hors d'haleine, l'enfant termina:

— "Oué, pi y'a enn' aut' chose: Poupa vient justement d'arriver, pi y est ben plus plein qu'hier soir!"

— Cousin PONS.

THEATRE

M. A. M. Bell, président du "Stratford Festival Foundation" nous annonce aujourd'hui que les projets relatifs à une tournée de la Compagnie du "Canadian Stratford Festival" à New York au début de 1956 sont maintenant définitifs. Cette information est un résultat du consentement du comédien-directeur anglais, Anthony Quayle, à jouer le rôle-titre de "Tamburlaine the Great", unes des deux pièces qui seront mises à l'affiche sur le Broadway cet hiver par la compagnie du Festival. La seconde pièce sera "Oedipus Rex" actuellement présentée par le "Canadian Festival" d'Ontario. Ces deux réalisations sont commandées par le "Producers Theatre" à New York conjointement avec le "Stratford Festival Foundation" d'Ontario.

Le "Canadian Festival Foundation" poursuivant actuellement sa troisième saison annuelle à Stratford, Ontario, utilisera la distribution complète d'"Oedipus Rex", la plupart des comédiens jouant également dans la pièce de Marlowe. Les spectacles seront dirigés par M. Tyrone Guthrie qui réalisait "Tamburlaine the Great" au "Old Vic" en 1951, mettant alors en vedette Donald Wolfit. Le directeur et la compagnie sont engagés par le "Producers Theatre" de New York, M.

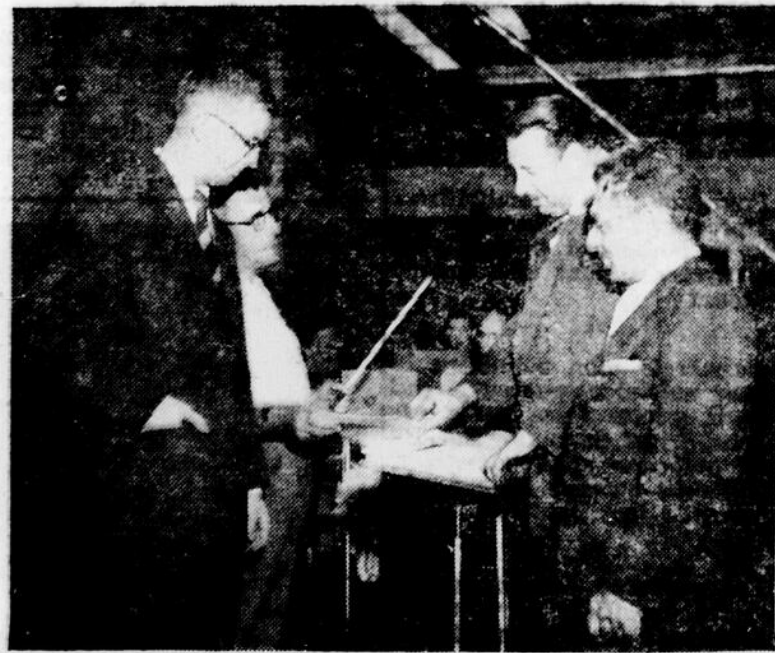
Bell ajoutait que le "Canadian Festival" dans son entreprise à New-York, se rendait également responsable de la fabrication des accessoires, des costumes et des décors pour les deux productions. Ces travaux seront exécutés dans leur atelier de Stratford, Ontario. Le personnel affecté à la réalisation des costumes et des accessoires du Festival durant les mois d'été est rappelé d'Angleterre pour ce projet.

Il est presque entendu que Leslie Hurry, dessinateur anglais en charge de la création des costumes et des décors de "Tamburlaine" au "Old Vic" arrivera au Canada cet automne pour diriger les plans de production de l'entreprise Nord-Américaine. Tanya Moiseiwitsch, dessinatrice des masques et costumes d'"Oedipus Rex" au Festival, prendra à ses charges la création des décors de cette même pièce. M. Tyrone Guthrie, qui quitte dernièrement Stratford pour l'Angleterre et le Festival d'Edinbourg, sera de retour au Canada en octobre prochain pour diriger les répétitions. La Compagnie répètera à Toronto et débutera en cette ville avec "Tamburlaine the Great" en janvier pour ensuite présenter les deux pièces à New York vers la fin du mois.

Une seule solution logique

Tom Keep, un chef syndicaliste connu et un propagandiste ardent des idées communistes, qui en son heure de célébrité il y a huit ans, lorsqu'il déclancha la grève des dockers, vient de se convertir au catholicisme. Tom Keep avait été pendant une vingtaine d'années un adversaire acharné de l'Eglise catholique qu'il attaquait violemment. A l'occasion de sa conversion, il a fait les déclarations suivantes: "Si je veux suivre la voie que je me suis tracée, il n'y a qu'une seule solution logique pour moi, c'est de devenir un membre de l'Eglise catholique, aussi parfait qu'il est possible." En même temps que Keep, son fils âgé de huit ans a reçu le baptême. Sa femme et sa fille qui, toutes deux, ont été des communistes militantes, font actuellement leur instruction religieuse pour entrer dans l'Eglise. Keep a été pendant vingt-deux ans membre du parti communiste et fut plusieurs fois candidat dans les élections locales. Il fut également pendant cinq ans président de la "Stevedores and dockers Union", un des syndicats communistes les plus notoires d'Angleterre. En 1947, il reçut le "Prix Tom Man", attribué par les communistes britanniques au meilleur recruteur de nouveaux membres du parti. Ayant reçu l'ordre de rédiger des tracts contre l'Eglise catholique, Tom Keep se mit à lire des brochures religieuses dans lesquelles il trouva la réponse à son désir de vérité, désir qui était resté insatisfait pendant toute sa vie. Il a déclaré après son baptême: "La seule réponse logique qu'on puisse donner aux problèmes que pose l'humanité est le christianisme vécu: lui seul donne une réponse entière, pendant que le marxisme et toutes les autres doctrines en "isme" ne donnent que des réponses très fragmentaires".

— EN TROIS QUATRE —



• En trois-quatre, une émission présentée au réseau Français de Radio-Canada depuis le début de mai et qui se poursuivra jusqu'à l'automne, fait entendre, le lundi soir à 8 heures, de la musique légère, populaire, des valse instrumentales et vocales. Chaque fois, un artiste est invité à chanter des mélodies de son répertoire. Dans la photo, de gauche à droite: Gaston Harnois, baryton; Lucien Robert, altiste; Maurice Rurioux, chef de l'orchestre, et Marcel Henry, le réalisateur de l'émission.



DISTRIBUTION DE VIVRES. — Un prêtre représentant le Saint-Père distribue aux enfants d'une colonie de l'Oeuvre pontificale d'assistance, à Trani, dans les Pouilles (Italie), des caisses de vivres achetées à l'aide des dons des catholiques de divers pays. Dans la scène ci-dessus, la fillette reçoit un colis offert par des Américains. En donnant généreusement lors de la collecte des "Charités papales", le dimanche 11 septembre, les catholiques canadiens permettront au Saint-Père de continuer à secourir des milliers d'enfants pauvres et autres miséreux de toutes catégories.

La semaine sociale de Cornwall

La première journée de la Semaine sociale, après la séance d'ouverture qui aura lieu la veille, le jeudi soir, 29 septembre, comprendra trois cours et une conférence. Le premier, vendredi ma-

SAVEZ-VOUS QUE

Toutes les parties de l'herbe à la puce sont vénéneuses. Lorsqu'on arrache cette plante, on fera bien de ne laisser ni les mains ni les chevilles entrer en contact avec la racine, les tiges ou les feuilles. Nettoyez avec du pétrole ou de l'essence les bûches ou autres outils de jardinage qui ont servi à détruire l'herbe à la puce.

tin à 10h., sera donné par M. Jean-Jacques Tremblay, gérant général de l'Union S.-Joseph du Canada. Il exposera la nature et l'importance du civisme. A 3h. deuxième cours, sur nos institutions politiques, par l'hon. Yves Prevost, ministre des Affaires municipales de la province de Québec; à 4h.30, troisième cours que donnera le bâtonnier de la province de Québec, M. Noël Dorion, notaire. Le soir, comme nous l'annonçons, il y aura la constitution de l'Union S.-Joseph du Canada, conférence de S. H. le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, sous la présidence d'honneur, de l'hon. Lionel Chevrier, ancien ministre et député du comté. M. Drapeau parlera du civisme et de la cité.

Manoeuvres à l'exposition

De nombreuses manoeuvres, parades et démonstrations militaires viendront donner plus d'éclat à la 44e Exposition Provinciale, du 2 au 11 septembre. Un programme très spécial est à l'affiche pour le dernier samedi de l'Exposition, le 10 septembre, alors que l'Armée, la Marine et l'Aviation fusionneront leur déploiements en un vaste pageant militaire.

L'Armée prendra une part particulièrement active à l'Exposition. Elle y donnera des concerts de fanfare, présentera des acrobaties en motocyclette, combats sans armes, manoeuvres de précision et gymnastique tous les soirs et durant cinq après-midi. Le corps d'a-

viation participera surtout au grand pageant aérien du 10 septembre, donnera maints concerts durant la semaine avec le concours de l'Ottawa Central Band. Quant à la marine, en plus de démonstration quotidiennes, elle prendra part aux manoeuvres du 10 septembre, avec le concours du personnel du H.M.C.S. d'Iberville.

Inaugurée il y a deux ans, cette journée de l'Armée, de la Marine et de l'Aviation de l'Expo de Québec a connu un vif succès et les commandants des forces armées rivalisent de zèle cette année pour dépasser en splendeur les pageants des années antérieures.

A VENDRE

Equipement de bureau USAGE

Machines à comptabilité et à additionner "BURROUGHS" électriques et manuelles.

Calculateur électrique "MONROE".

Clavigraphes "ROYAL" et "UNDERWOOD".

Duplicateur électrique "GESTETNER" avec cabinet TRES BELLE VALEUR — PRIX AVANTAGEUX

S. V. P. vous adresser à:

Biscuits Montmagny Inc. — Tél.: 188

Cereils Montmagny Inc. — Tél.: 51

J. Ble Buteau, jr. 2, rue Couillard. — Tél.: 169-W

Pour l'évangélisation de l'Asie

La première rencontre asiatique pour l'apostolat des laïcs se tiendra à Manille (Philippines), au début de décembre. Son but est l'étude des problèmes qui se posent dans l'Est et le Sud-Est Asiatique et des méthodes les plus adaptées à un apostolat efficace dans la situation actuelle de l'Asie. En approuvant le projet, Mgr Dell'Acqua, substitut de la Secrétairerie d'Etat de Sa Sainteté, faisait remarquer qu'aujourd'hui "des temps et des ferments nouveaux soulèvent de graves et urgents problèmes" en Asie et qu'il est d'une importance vitale "que toutes les forces des catholiques s'unissent pour une évangélisation plus efficace de cet immense champ de travail."

Emission agricole populaire à CKVL Verdun

Depuis sa fondation en 1947, le poste CKVL de Verdun s'est toujours intéressé aux auditeurs de la campagne. Plusieurs émissions d'un caractère typiquement rural ont conquis à cette station radiophonique une popularité tout aussi grande dans les campagnes que dans les villes.



Maintenant que sa puissance a été portée à 10,000 watts le poste CKVL rayonne dans la province de Québec. C'est pourquoi la direction accorde une attention particulière à son émission agricole "Bonjour, cultivateurs" diffusée tous les jours — sauf le dimanche — entre 5 et 6 heures. La musique diffusée au cours de ce programme est toujours gaie, entraînante et généralement d'inspiration canadienne. Les disques et "Le journal du cultivateur" — bulletin de nouvelles agricoles — sont présentés avec commentaires personnels par Alphonse Lapointe, commentateur radiophonique bien connu du public rural.

M. Lapointe, qui est fils de cultivateur et agronome diplômé de l'Institut Agricole d'Oka, était auparavant commentateur agricole à Radio-Canada. Les auditeurs du réseau français de Radio-Canada, l'ont souvent entendu dans divers reportages agricoles et dans ses commentaires sur la situation du marché des produits de la ferme.

M. Lapointe invite tous ses auditeurs à lui envoyer les avis, communications ou nouvelles qu'ils désirent publier gratuitement. On peut aussi lui soumettre des problèmes de technique agricole, des souhaits d'anniversaire pour des parents ou des amis, ainsi que des demandes spéciales de disques pour l'émission "Bonjour cultivateurs".

SAVEZ-VOUS QUE

Vous êtes-vous déjà demandé ce qu'on fait des noyaux d'abricots? Un usage qu'on en fait consiste à nettoyer les noyaux d'enduit des moteurs de traction à la Général Motors Diesel Ltd., les plus grands constructeurs de locomotives Diesel du pays.

★ Encouragez nos annonceurs ★

CHRONIQUE de votre Unité Sanitaire

BELLECHASSE

par Eveline BOSSE



LA COQUELUCHE

Chères lectrices,

La coqueluche est une maladie contagieuse causée par un germe, caractérisée par une toux convulsive particulière. Le germe de cette maladie se trouve dans le nez ou la gorge des malades. La transmission directe se fait par contact avec les malades par les sécrétions du nez et de la gorge. La transmission indirecte se fait par le lait, les aliments divers, par les linges souillés et tous les objets en contact avec le malade.

La déclaration de la coqueluche est obligatoire dans les 24 heures à l'Unité Sanitaire du comté, par les médecins, les chefs de famille ou d'établissements lorsqu'ils ont connaissance d'un cas ou qu'ils ont raison de croire qu'un tel cas existe.

ISOLEMENT — Toute personne souffrant de coqueluche doit être isolée dans une chambre séparée pendant la période active de toux spasmodique et au moins deux semaines depuis le début des quintes.

TRANSPORT DES MALADES — Il est défendu de transporter un malade souffrant de coqueluche, d'une maison à une autre, sans avertir l'Unité Sanitaire.

Le transport des malades ne peut se faire que dans une ambulance ou un véhicule particulier, qui devra ensuite être désinfecté. Le malade ne peut être accompagné que par son infirmière.

EXCEPTIONS DE L'ISOLEMENT — Les personnes habitant la maison peuvent en sortir pour vaquer à leurs affaires si le malade est isolé dans une chambre aux conditions suivantes:

Elles doivent éviter de venir en contact avec d'autres enfants et n'avoir aucun contact avec le malade ou la personne qui en prend soin pendant toute la durée de la maladie.

EXCLUSION DE L'ECOLE DES ENFANTS NON-IMMUNISES — Jusqu'à dix jours après le dernier contact avec le malade, le patient peut-être réadmis à la classe, même pendant la période des quintes, trois semaines après le début des quintes, parce qu'il n'est plus contagieux.

On permettra aux **IMMUNISES** d'aller à l'école. Sont considérés comme **IMMUNISES**, les enfants qui ont eu la coqueluche et dont la déclaration du cas est enregistrée aux dossiers du bureau de santé et les enfants qui ont reçu les quatre doses régulières de vaccin anticoqueluche et qui reçoivent une dose de rappel au moment de leur contact avec le cas. La preuve de la vaccination s'établit par les dossiers du bureau de santé.

MESURES DE PREVENTION:

- 1- Dès l'âge de trois mois, tous les enfants devraient être vaccinés contre la coqueluche.
- 2- Déclaration des cas.
- 3- Désinfection simultanée: a) des sécrétions du malade; b) des objets qui servent au malade.

SOINS DU MALADE:

- 1- Ne jamais tarder à consulter un médecin.
- 2- Envoyer le malade à l'hôpital si c'est possible ou;
- 3- Installer le malade dans une chambre dégarnie de tout ce qui n'est pas absolument nécessaire.
- 4- Ne permettre l'entrée de sa chambre qu'à la garde-malade.
- 5- Le tenir rigoureusement propre et déposer les linges souillés immédiatement dans une solution antiseptique.
- 6- Désinfecter après chaque service: baignoire, vaisselle, cou-tellerie.
- 7- Laver tous les jours et immédiatement dès qu'ils sont souillés, les planchers et les meubles.
- 8- Garder l'enfant au lit pendant la première semaine de la maladie.

DESINFECTION:

- a) Lingés souillés: Brûler ceux qui ont peu de valeur, faire bouillir les autres pendant 30 minutes.
- b) Vaisselle, verrerie, etc.: Les laver à l'eau bouillante et les rincer dans l'eau bouillie, ou se servir pour les laver d'une des solutions désinfectantes suivantes:

Antiseptiques recommandés:-

- a) Vaisselle et cou-tellerie: Eau de javel, 1 cuillerée à soupe par chopine d'eau.
- b) Planchers, cabinets: Eau de javel, 8 cuillerées à soupe pour un gallon d'eau.

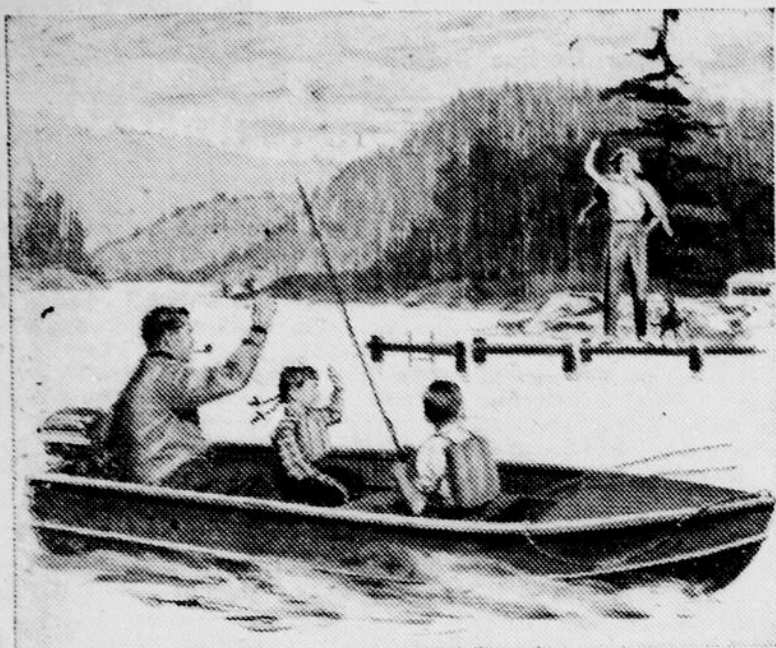
EVELINE BOSSE, Educatrice-Hygiéniste.



EXERCICE "RISING STAR" — Un des plus grands exercices militaires de temps de paix au Canada se déroule au camp de Gagetown, N.-B. Il met en branle quelque 100,000 militaires de la 1ère division d'infanterie canadienne qui depuis cinq semaines s'adonnent à un entraînement intensif dans cette région. Le major-général E.C. Plow, à droite, commandant de la région militaire de l'est, explique la situation au major-général J. M. Rockingham, commandant de la 1ère division d'infanterie canadienne, au QG au camp de Gagetown.

Sauvetage d'une alpiniste en détresse sur le mont Field

Un ascensionniste relativement inexpérimenté et un gardien de parc aux longs états de service qui, grâce à leur ingéniosité et à leur hardiesse, ont prévenu une tragédie sur les versants neigeux



Les Leblanc ont plus de chance qu'ils ne le croient!

Comme toutes les familles, les Leblanc ont des projets d'avenir. Mais, beaucoup plus que la génération qui les a précédés, ils ont des chances de voir ces rêves se transformer en réalité.

Pourquoi? Une importante raison, c'est que l'assurance-vie présente aujourd'hui des formules plus souples. Au cours des 25 dernières années, l'on a créé de nombreuses polices nouvelles. Ainsi, la police dite "de revenu familial" prévoit le maximum de protection pour les enfants mineurs, protection qui décroît à mesure qu'ils deviennent capables de subvenir à leurs besoins. D'autres polices pourvoient au remboursement des hypothèques ou procurent un revenu de retraite qui complète la pension fédérale de vieillesse.

Cette variété de polices expose l'un des moyens par lesquels les compagnies d'assurance-vie et les assureurs ont su s'adapter aux besoins changeants de la population canadienne.

L455DF

LES COMPAGNIES D'ASSURANCE-VIE DU CANADA

Plus de 50 compagnies canadiennes, britanniques et américaines.

Wilfrid Leblanc

MARCHAND GENERAL

Nourriture de marque
"QUAKER"

"FUL-O-PEP"

pour tous les animaux de la ferme:
porcs, vaches, poules, poulets, dindes.

CIMENT NATIONAL

Spécialités: épicerie, ferronnerie, matériaux de construction, ciment, bardeaux d'asphalte et d'amiante, papier à couverture, clous, etc.
Assortiment complet des fameuses peintures Glidden, Jap-A-Lac et Spread-Satin.



35, rue ST-LOUIS,

Tél.: 148

MONTMAGNY

du mont Field, dans les Rocheuses canadiennes, ont reçu des éloges de l'honorable Jean Lesage, ministre du Nord canadien et des Ressources nationales.

C'est à ces deux hommes, qui occupent l'un et l'autre un emploi dans le parc national de Yoho, qu'est dû le sauvetage d'une femme de Field, C.-B., qui avait entrepris une ascension isolément, sans être munie d'un équipement convenable et sans posséder les connaissances nécessaires à un alpinisme. Lorsque les deux hommes sont venus à son secours elle était dangereusement perchée sur une corniche d'un pied de largeur à une grande hauteur sur un versant du mont Field; il y avait tout au-dessous un précipice de 600 pieds. Les détails de l'ingénieux sauvetage ont été révélés dans un rapport reçu du surintendant des parcs nationaux de Yoho, de Glacier et du Mont-Revelstoke.

En louant la conduite des deux hommes — le gardien en chef J. A. Sime, de Yoho, et M. S. Haugen, membre du personnel rémunéré aux taux courants du parc national de Yoho, — M. Lesage a déclaré aujourd'hui qu'ils avaient fait preuve d'une initiative et d'un courage exceptionnels en effectuant un sauvetage dans des circonstances fort difficiles.

"En cette occasion ils ont montré beaucoup de courage, de décision, d'attachement au devoir et d'endurance" a dit M. Lesage. Malheureusement l'imprudence de certaines gens rend parfois nécessaires de telles expéditions. Les amateurs d'excursions à pied, les ascensionnistes, les fervents des randonnées à cheval et les autres personnes qui effectuent de longs parcours loin des chemins de fer ou des routes dans les parcs sont tenus d'avertir le gardien régional de parc avant de se mettre en route.

"Le service de garde est toujours disposé à fournir des renseignements et de l'aide. Il arrive souvent, en effet, que des expéditions de recherche et de sauvetage soient nécessaires du fait que l'inexpérience, l'excès de confiance ou la négligence à se procurer des renseignements précis et des conseils judicieux poussent certaines gens à se lancer dans des entreprises difficiles et périlleuses, comportant des risques non seulement pour elles-mêmes mais aussi pour leurs sauveteurs. Cet incident démontre la difficulté d'exercer une surveillance complète en vue d'assurer la sécurité des êtres humains. Il donne aussi une bonne idée de ce qui pourrait arriver si les visiteurs étaient laissés libres d'agir à leur guise dans tous les parcs nationaux.

"Cette expédition de sauvetage offrait des dangers tout particuliers, a ajouté M. Lesage et la difficulté en était accrue par une pluie pénétrante et par le fait qu'elle a dû s'effectuer en grande partie dans l'obscurité. La conduite des sauveteurs, qui ont bravé tous les risques lorsque la protection du public était en jeu est bien conforme aux traditions élevées que notre service de garde a établies".

L'opération de sauvetage a commencé dans la soirée du 27 juin, après que le gardien en chef Sime eut été informé par le propriétaire d'un groupe de chalets,

à Field, C.-B., qu'une de ses employées était partie durant la journée sans avertir le service de garde, pour tenter l'escalade du mont Field, haut de 8,655 pieds, et qu'elle n'était pas revenue. Bien que chaudement vêtue et convenablement chaussée pour la marche cette femme n'avait aucune expérience en alpinisme et elle n'avait apporté qu'un léger goûter et une lampe de poche. Cette dernière devait être pour beaucoup dans son sauvetage.

Deux gardiens, MM. J. Tocher et G. L. Brook, ont immédiatement été chargés d'observer toute leur pouvant provenir d'un feu ou d'une lampe de poche. A 10 heures et demi, M. Haugen et le gardien en chef Sime dirigeaient les rayons d'un puissant phare pivotant d'automobile vers le haut du versant de la montagne dans l'espoir de recevoir une réponse. Cette dernière est venue dix minutes plus tard: trois lueurs projetées par la lampe de poche que portait la femme, à 8,000 pieds sur le versant accidenté de la montagne.

Après avoir repéré l'endroit aussi exactement que possible les deux sauveteurs ont entrepris d'escalader la montagne dans l'obscurité. Bien que peu expérimenté en alpinisme, M. Haugen avait consenti volontiers à accompagner le gardien en chef Sime, ascensionniste aguerri, qui a passé la majeure partie de sa vie dans la région de Yoho. Après une périlleuse ascension de cinq heures par une pluie fine, les deux hommes sont parvenus à un point situé à 300 pieds directement au-dessus de l'endroit où la lueur avait été aperçue.

Une fois le jour venu, ils ont installé des cordes de rappel afin d'examiner les rochers à paroi verticale. Ils ont bientôt trouvé la femme, accroupie sur une corniche d'un pied de largeur qui surmontait un précipice de 600 pieds. Elle était dans un grave état de commotion.

Les deux hommes ont noué corps de la femme. Une demi-l'extrémité d'une corde en une boucle dont ils ont entouré le cou après l'avoir trouvée, ils l'avaient hissée à 130 pieds plus haut contre la paroi à pic, et lui donnaient des soins d'urgence. Près de huit heures plus tard le groupe arrivait au pied de la montagne.

Le gardien en chef Sime a reçu une partie de sa formation de sauveteur en montagne à l'école d'alpinisme sur ski dirigée par le United States Forest Service à Alta, Utah. Il est devenu membre du service de garde du parc national de Yoho en 1947 et a été nommé gardien en chef de ce parc l'an dernier. L'équipement utilisé pour ce sauvetage était l'attirail ordinaire que le ministère fournit au service de garde dans les parcs nationaux situés en territoire montagnéux.

SAVEZ-VOUS

Les bébés prématurés ont besoin de soins spéciaux à leur naissance, si l'on veut qu'ils survivent. Afin de prévenir la prématurité, une femme enceinte devrait se faire examiner régulièrement par son médecin ou à la clinique prénatale, afin que son état de santé permette la naissance d'un bébé normal.

BERTHIER-EN-BAS

—Mme Elzéar Gauthier, sa fille Mlle Simone Gauthier, de Portneuf, est en promenade chez sa mère, Mme Veuve Octave Gauthier et chez sa soeur, Mme Onésime Bilodeau.

—M. et Mme Ernest Masson leur fils André, de Beauport, étaient les invités de Mme A.-H. Beaubien, MM. et Mmes Eugène Minville et Henri Gagné, à leur chalet.

—Lundi, étaient en visite chez M. et Mme F.-X. Bouffard: M. et Mme Arthur Lachance, Mme Jules Gamache, Mlle Jeannette Gamache, Mme Roméo Gauthier, de Québec; M. et Mme Tony Mastoviti et leur fils Jean, de Montréal.

—M. et Mme Henri Dionne et leurs fils Louis et Pierre, de Rimouski, étaient les invités de sa mère, Mme Arthur Coulombe et de ses soeurs, M. et Mme Marcel Roy, de Berthier et de M. et Mme Jacques Beaumont, de St-Michel.

—M. et Mme J. Beaudry, de Montréal, étaient les invités de leur mère, Mme A.-H. Beaubien. —Mme Joseph Mercier est de retour d'une promenade à Joliette, chez son père, M. J. Plouffe et autres parents.

—Mlle Andrée Coulombe, g.m., de Québec, était en congé chez son père, M. et Mme Henri Coulombe.

—M. Arthur Dubois, de Montréal, était en fin de semaine dans sa famille.

—M. André Hoffman est en vacances chez sa soeur, Mlle Estelle Hoffman.

—M. et Mme R. Drolet et sa famille, de Québec, étaient en promenade chez sa soeur, Mme Adélaïde Lachance.

—Nous souhaitons un prompt rétablissement à Mlle Hélène Labranche qui a été victime d'un accident de la route, et qui s'est fait fracturer une jambe. Elle est hospitalisée à l'Hôtel-Dieu de Montmagny présentement.

Ile-aux-Grues

—M. et Mme Jean-Marie Vézina et leurs enfants sont en promenade chez leurs parents, M. et Mme Ernest Vézina.

—M. et Mme Paul-Emile Lavoie, de Montréal, sont venus visiter leurs parents.

—M. Denis Vézina et son fils, Maxime, sont en promenade à l'Ile-aux-Grues.

—M. et Mme Maxime Lévesque sont partis visiter leurs parents à St-Gabriel.

—M. et Mme Jean-Paul Vézina sont en promenade chez des parents à Montréal.

—Mlle Aline Bernier, était de passage à Québec.

—Mlle Odette Vézina et Mme Camille Roy sont en promenade à St-Laurent.

—Mlle Jeanne d'Arc Dumais est en promenade chez son frère, M. l'abbé Georges Dumais.

—Mlle Yolande Gauvin, de Québec, était de passage chez ses grands-parents, M. et Mme Alphonse Normand.

—Mlle Germaine Gagné et M. Armand Gagné étaient de passage à l'Ile-aux-Grues.

—MM. Georges Roy, Roger Roy, Ovide Roy et Jérôme Gagné sont partis cette semaine pour les chantiers.

★ Encouragez nos annonceurs ★

Le secret est dans la BOUILLOIRE

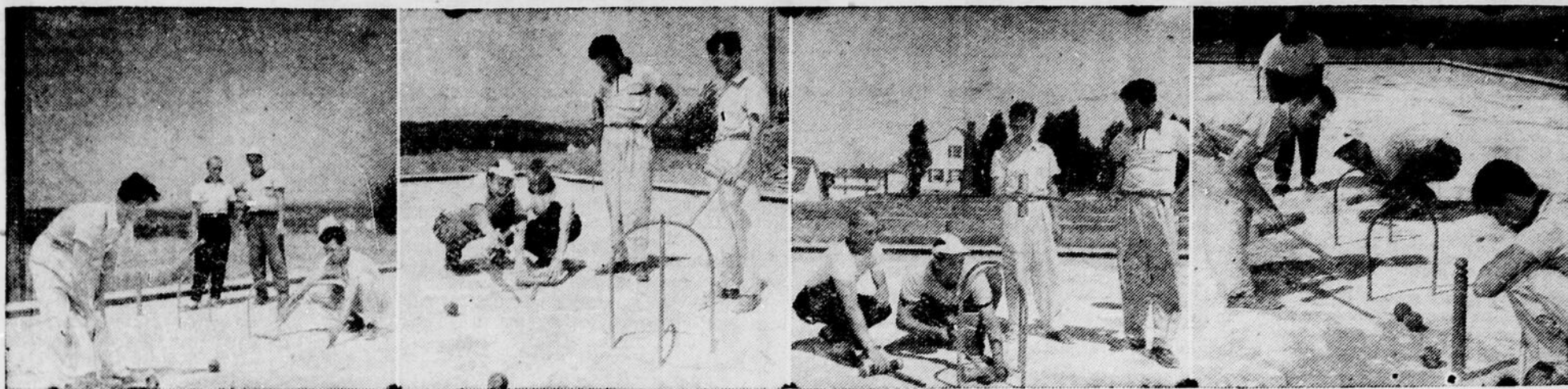
C'est dans la bouilloire de brassage que les ingrédients de choix — orge fraîchement moulu, houblon de la plus haute qualité, eau claire et limpide — sont habilement mélangés et "brassés au ralenti", selon le procédé secret de Brading. Le brassage au ralenti donne une bière aux

COLLET PLUS RICHE
ARÔME SUPÉRIEUR
SAVEUR PLUS VELOUTÉE



Brassée au ralenti = saveur plus veloutée

IPAGIE IDU SPIORIT



LE CROQUET DEVIENT LE "HOCKEY D'ÉTÉ" DU QUÉBEC. — Tourné en dérision par les joueurs de golf et de tennis et par les amateurs de baseball, le croquet n'en est pas moins un des sports en plein air les plus populaires du Québec. Il jouit d'une popularité particulière à Asbestos, où l'on vient de procéder à l'inauguration de deux terrains pour des tournois de croquet. Ci-dessus, quatre mineurs d'amiante Roland Poisson, Jean-Louis Lambert, Emilio Ross et Benoit Côté, illustrent certaines phases intéressantes du jeu de croquet. De gauche à droite: Côté croque la bille, mettant son partenaire, Ross, en position; Lambert dresse un coup pour son partenaire, tout en protégeant sa bille; Poisson place la bille en vue du coup final et, enfin, Lambert fait ricocher sa bille et frappe le piquet.

Le renard de l'Arctique Canadien Le Croquet devient le "Hockey d'été" du Québec

Un manteau de soir en renard de l'Arctique canadien, au sujet duquel les journalistes européens, traditionnellement peu portés à s'emballer, n'ont pas tari d'éloges au début de cet été, sera exposé au Canada pour la première fois le mois prochain. Si cette exposition remporte chez nous autant de succès qu'en Europe le renard de l'Arctique canadien deviendra sans doute une fourrure extrêmement prisée dans notre pays.

Le manteau en question, qui est fait de 18 peaux de renard blanc, sera l'un des objets en montre au stand "Meet the North" du ministère du Nord canadiens et des Ressources nationales, à l'Exposition Canadienne Nationale. C'est à des expositions de modes organisées par le ministère du Commerce au début de cette année que ce manteau a commencé à faire l'objet de commentaires enthousiastes. Bien que les spécialistes d'Europe aient admiré l'entier étalage de modes canadiennes, c'est au manteau de renard blanc qu'ils ont réservé leurs plus grands éloges. Des commentaires typiques ont paru dans deux publications de Belgique: on y disait que "l'article le plus admiré a sans doute été un long manteau fait uniquement de renard blanc. Nous avons rarement vu une exposition d'une telle importance", et "ce fut un triomphe".

Toutefois, ce qui importe encore plus pour l'industrie canadienne des fourrures, c'est l'attitude des principaux acheteurs de fourrures du continent européen. Déjà les ventes de renards de l'Arctique ont commencé à augmenter à la suite des expositions de modes canadiennes, tenues à Milan, à Paris et à Bruxelles. Pour les

trappeurs des régions les plus septentrionales du Canada, c'est là un indice fort encourageant.

Sauf ceux qui se livrent au piégeage dans le delta du Mackenzie, les trappeurs tirent

(Suite à la page 15)

Asbestos, 15. — Le croquet, "hockey d'été" du Québec, connaît présentement sa meilleure saison. On a construit de nouveaux planchers de ciment aux dimensions régulières et illuminées, et on a dans plusieurs cas, même érigé des gradins

pour les spectateurs. Des centaines de piqueurs de croquet se sont joints aux clubs du circuit provincial.

Un des centres de croquet les plus florissants de la province, où ce sport est populaire au point que presque chaque localité possède un ou deux terrains de croquet, est la ville d'Asbestos où on vient d'inaugurer deux terrains pour satisfaire les besoins de la multitude d'équipes locales. Les meilleurs joueurs à Asbestos et dans les localités avoisinantes sont des mineurs d'amiante qui travaillent à l'immense carrière ou dans la mine souterraine Jeffrey, sources de près de la moitié de la production canadienne d'amiante.

Québec est la seule province où le croquet se joue de façon systématique. On y emploie de petits maillets qui forcent le joueur à se pencher, mais qui favorisent des coups plus précis. Les amateurs de croquet du Québec considèrent ce sport comme un jeu requérant beaucoup d'habileté. Moins rapide et moins dangereux que le hockey, le croquet ne possède pas de caractère violent qui nuirait à sa popularité pendant les vagues de chaleur.

La plupart de ceux qui visitent Asbestos s'étonnent de

voir de rudes mineurs à la pratique d'un sport qu'on considère depuis longtemps comme un passe-temps inoffensif pour les membres des deux sexes. Dans la province de Québec, le croquet est subordonné à des règles sévères formulées par Edmund Routledge, un Anglais. Il fut introduit au Canada vers 1870. C'est essentiellement un jeu qui oppose deux équipes, les partenaires s'entraînant et cherchant à nuire à leurs adversaires.

En dehors du Québec, on considère le croquet comme un jeu peu violent convenant à des gens calmes. Mais selon Roland Poisson, vigoureux mineur qui est un des meilleurs joueurs de la ligue de l'industrie de l'amiante, "on peut en dire autant du meurtre". Poisson et ses partenaires passent de longues heures sur le terrain de croquet à pratiquer de longs coups à travers le difficile arceau central et à perfectionner des jeux d'équipe et des combines qui demandent autant d'adresse qu'en doit déployer un as du billard.

Le croquet a des origines à la fois française et anglaise. Il fit tout d'abord son apparition dans le Languedoc, en France, au 13^{ème} siècle, sous le nom de "paille maille". Les anglais l'adoptèrent à leur tour et l'appelèrent "pall mall". Au 17^{ème} siècle, il devint populaire dans toute la France, où on le baptisa "jeu de croquet" parce qu'il était joué à l'aide d'un bâton en forme de croquet. Il changea de nom au cours des siècles, s'appelant tantôt "billard sur pelouse", tantôt "jeu de roque", le terme "roquer" étant encore utilisé de nos jours.

Le croquet disparut vers la fin du 17^{ème} siècle et ne devait renaître qu'au début du 19^{ème} siècle, cette fois en Irlande, d'où il se répandit en Angleterre et en Ecosse. Avant que le tennis se fut affirmé comme jeu populaire, les tournois de championnat de croquet étaient disputés à Wimbledon.

Avant 1870, le croquet fut introduit au Canada et aux États-Unis, où il devint la rage toutefois dégénéré en un insignifiant passe-temps et attira peu de vrais sportifs. C'est alors que Routledge conçut ses fameuses règles et que le croquet devint, dans la province de Québec, un sport sérieux basé sur l'adresse.

Selon les règles de Routledge, employer huit balles, chacune suivies par les mineurs d'amiante et autres joueurs de croquet de la province, on doit d'une couleur différente, deux piquets, 10 arceaux et des maillets de six pouces de long au bout d'un manche de deux pieds et demi de long. Huit joueurs s'opposent sur le terrain de croquet et leurs coups habiles et variés ajoutent du piquant au jeu.

(Suite à la page 15)



LES SPENCER, TIREURS D'ÉLITE. — Voici cinq membres de la famille Spencer, de gauche à droite: Terry, Dan, Tess, major C. W. Spencer et Pat, qui ont pris part aux épreuves de tir de la DCRA à Connaught, près d'Ottawa. (Photo de la Défense nationale).



ÉQUIPE DE TIREURS DU QUÉBEC. — Voici les tireurs d'élite du Québec qui ont pris part aux épreuves de tir qui se sont déroulées au champ de tir de Connaught, près d'Ottawa. De g. à d., en avant: sergent J.-H. Bais, RCMP, Montréal; cpl D. Ferrel, Montréal; cpl K. MacLeod, Montréal; capt. L. W. Swift, Québec; soldat Guy Hogue, Montréal; serg. G. A. Morin, Québec; serg. A. Parnell, Verdun; serg.-chef W. J. Pentecost, Verdun; soldat A. B. W. Ling, Halifax; sous-lieut. d'aviation J. F. Ruddell, St-Bruno; major C. W. Spencer, Strathmore; debout, serg.-chef F. Jermey, Montréal; cpl J. H. Carr, Hamilton, Ont.; sous-lieut. E. L. Warner, Lennoxville; serg.-maj. Ted Wright, Dunham; serg.-chef M. W. Norman, Québec; major Donald MacRae, Montréal; serg. de section Jim Brown, Windsor, Ont.; cpl P. Newman, Montréal; serg.-maj. C. W. Rowell, Québec; serg. F. Adams, Montréal; serg. M. P. Susick, Winnipeg, Man.; serg. T. A. Richardson, Montréal; cpl M. S. Kent, Montréal; serg. R. Robinson, Berford. Le major Robert, de Montréal, n'y est pas. (Photo de la Défense nationale).

Le saviez-vous?



Un prêt pour l'amélioration des fermes peut vous permettre d'installer un système de chauffage automatique dans votre ferme. Demandez-nous, par écrit, la brochure sur ce sujet ou confiez votre problème au gérant de la succursale de la Banque Royale du Canada la plus proche de chez vous.

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

Madeleine Caron parle de:

Cuisiner au soleil

PRÉFÉRERIEZ-VOUS cuire les repas de la famille sur un poêle en verre, ou votez-vous pour l'aluminium?

Sans blague, c'est là question dont dépend le bien-être, peut-être le salut d'une grande partie des populations de l'Inde où il est difficile de se procurer le combustible. Il y aurait bien l'électricité si on pouvait construire les canaux d'irrigation nécessaires pour mettre en valeur une grande étendue de terres maintenant arides et desséchées. Dans le moment, avant de faire sa cuisine, la maîtresse de maison doit trouver de la bouse de vache et la mouler en briques qu'elle allume comme on le fait pour la tourbe.

Voyez-vous une ménagère canadienne tenir un intérieur dans des conditions pareilles? Et ce n'est pas le pire.

Comme l'engrais sert à la cuisson, il n'en reste plus pour les cultures avec le beau résultat que les pauvres moissons suffisent à peine à empêcher les gens de mourir de faim... et pas toujours.

Depuis longtemps, les savants suggéraient d'employer, de capter les rayons du soleil pour la cuisson. Scoutes et guides savent bien qu'on allume un feu en faisant danser le soleil dans un miroir. Mais cuire tout un repas?

Dans ce pays ensoleillé presque à l'année, ce sera possible grâce à certains dispositifs qu'on est à mettre au point. Et justement: tandis que les uns préconisent un réflecteur en aluminium, d'autres préfèrent le miroir parce que facile à fabriquer sur place et meilleur marché.

Les femmes de l'Inde portent une quantité de petits bracelets en verre multicolore. C'est fort joli et fragile. Elles y sont si habituées qu'elles ne les cassent presque jamais. La musique de tous ces bracelets enfilés à leur bras fait partie des meilleurs souvenirs de ceux qui ont résidé dans ce pays. Disons en passant que chaque année, on peut acheter de ces bracelets durant les expositions d'artisanat organisées par les étudiants des universités au profit des étudiants pauvres des pays moins favorisés que le nôtre. A Montréal, c'est généralement en décembre.

Il faut voir ces bracelets — et les casser à la douzaine en essayant de les passer à son poignet pour comprendre que les Indoues, elles qui portent ces bracelets sans accidents, sauront bien se servir sans les casser de réflecteurs en simple vitre argentée. C'est assez pour capter les rayons du soleil qui cuiront les aliments. La cuisinière solaire coûtera presque rien et quelle amélioration pour la ménagère, ne croyez-vous pas? Pensez donc! Tout ce qu'elle aura à faire, les jours qu'il fait soleil, sera de rectifier la position du miroir de quinze minutes en quinze minutes.

Vous n'en pouvez croire vos yeux, vous qui rêvez d'avoir des feux électriques de plus en plus perfectionnés, une cuisine "presse-bouton" comme disent les Françaises avec beaucoup d'envie.

Pensez à votre chance. Le secret du bonheur c'est toujours de mesurer les bienfaits que l'on a, en regard de moins fortunés que soi, parce que nos rêves sont plus grands que les possibilités. Et quant à n'avoir rien à faire dans une maison qui se tient toute seule, souvenez-vous qu'il est bon de limiter le travail des muscles et mauvais de cesser de se servir de sa tête.

TOUS DROITS RÉSERVÉS

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS



COMPRESSEUR A LOUER
avec
MARTEAUX A AIR
à l'heure ou au contrat
GARAGE LEANDRUS
THIBAUT
105, rue St-Jean-Baptiste
TEL.: 314 — MONTMAGNY

SERVICE GRATUIT

du posage de prélatris, tapis ou tuiles achetés de

BERTRAND BLANCHARD

19, rue St-Jacques — Montmagny

Vous ne payez que le prix courant. Pour échantillons ou estimé, venez ou téléphonez à 277-W.

Nos Clients

ont
TOUJOURS
RAISON!



UNE bière incomparable! ... UNE lager sans rivale!

Pollens d'herbe à poux et fièvre des foins

Québec, 8 août 1955 - D'ici quelques jours le pollen de l'herbe à poux va commencer de s'épandre dans les airs et c'est alors qu'incidemment, la "fièvre des foins" incommodera presque sans répit, pour une période de quelques semaines, des milliers de personnes.

Selon l'auteur de cette communication, le Dr Elzéar Campagna, professeur à l'Ecole d'Agriculture de Ste-Anne de la Pocatière, on compte environ 75,000 de ces victimes dans l'ouest et le centre du Québec, et probablement autant dans l'Ontario. Aux Etats-Unis, selon des évaluations approximatives, le nombre s'élèverait à environ quatre millions.

Cette affection, qu'on nomme "fièvre des foins" au Canada, est connue depuis très longtemps. C'est Botalus de Pavie qui semble l'avoir mentionnée pour la première fois en 1565.

Le Dr Charles Harrison Blackley, d'Angleterre, réussit à prouver en 1873 qu'elle était causée par le pollen de certaines plantes.

Cette maladie est caractérisée par des rougeurs dans les yeux avec sensation de brûlure, écoulement de larmes et un état de congestion plus ou moins accentué. Elle se manifeste également dans le nez par des picotements qui provoquent des éternuements violents et répétés jusqu'à 15 à 20 fois de suite. Ces éternuements sont accompagnés d'un écoulement de sérosité liquide qui ne tarit pas.

Le patient peut également avoir une sensation de brûlure dans la gorge, souffrir d'insomnie, de position générale et d'insomnie, et même incapable de s'adonner au travail.

Suivant l'époque de son apparition, on définit trois types de fièvre des foins:

a) celle de printemps, causée par le pollen de certains arbres tel que le Bouleau, le Merisier, l'Erable à Giguère, l'Orme, etc. Peu fréquente, elle ne cause qu'environ 3 à 5% des cas de "fièvre des foins".

b) Le pollen des graminées comme le Mil, le Dactyle, l'Agrostide et le Paturin, est la cause de la fièvre des foins du "commencement d'été". On lui attribue environ 10% des cas observés. Le pollen apparaît vers la mi-juin pour durer jusqu'à vers le 15 juillet.

c) Enfin, les cas les plus fréquents de fièvre des foins sont causés par le pollen de l'herbe à poux ou ambrosie. Sur 100 patients, on en compte environ 85 qui sont affectés par le pollen de cette plante. Dans les années ordinaires, le pollen contamine l'air en plus ou moins grande quantité à partir du 15 août, jusqu'au 20 septembre, et cause la fièvre des foins dite de fin d'été et d'automne.

Il existe deux espèces importantes d'herbe à poux dans le Québec: l'herbe à poux commune et la grande herbe à poux. La première espèce se rencontre surtout dans les champs cultivés ou qui étaient autrefois cultivés comme le cas se rencontre dans les villes, tandis que la seconde s'observe plutôt près des habitations et dans les endroits vagues.

En 1949, 35% des pollen capturés à Montréal à 10 stations échelonnées dans la ville étaient de grande herbe à poux.

Au point de vue de la fièvre des foins, ces deux plantes sont désignées par une même appellation parce que leur pollen est également nocif et cause non seulement l'affection déjà décrite, mais aussi des maladies asthmatiques de type allergique.

On connaît assez bien par l'enquête sur le terrain et l'étude du pollen de l'air, la distribution de l'herbe à poux dans le Québec.

En collaboration avec le Service scientifique du Ministère fédéral de l'Agriculture et le Service de l'Information et des Recherches du Ministère de l'Agriculture de Québec, le Laboratoire de Botanique de la Faculté d'Agriculture de Ste-Anne de la Pocatière a établi depuis 5 ans 20 stations pour étudier la distribution des pollens d'herbe à poux dans le Québec. Ces stations sont échelonnées de Mont-Laurier à Gaspé, et les observations qu'on

y fait sont volontiers communiquées à ceux qui les désirent et en font la demande.

Les données recueillies à ces stations permettent de déterminer l'air-indice des pollens d'herbe à poux de chacune de ces stations. Quand l'air-indice est inférieur à 1.0, on le considère comme excellent pour les patients de la fièvre des foins; s'il est inférieur à 5.0, on le classe comme bon, ce qui, dans la pratique, veut dire que les patients séjournant à cet endroit ne sont généralement pas incommodés. De 5.0 à 10.0, l'air indice est encore acceptable pour les patients de la fièvre des foins, mais s'il est au-dessus de 10.0 à un certain endroit, ce lieu est à déconseiller.

Nous donnons ci-après un aperçu de l'air-indice du pollen de l'herbe à poux pour diverses localités du Québec.

En 1949, l'air-indice moyen de 10 stations dans la ville de Montréal était de 51.5 pour 29 jours probables de fièvre des foins susceptibles d'affecter les personnes allergiques.

A ce moment, le Service de Santé avait déjà commencé

l'éradication de l'herbe à poux dans les limites de la ville. Ce travail a été continué avec succès, et l'air-indice a baissé depuis d'une façon encourageante. Il faudrait que les municipalités voisines imitent ce bon exemple et accomplissent un travail similaire dans la mesure de leurs moyens.

Dans les localités environnant Montréal, l'air-indice varie entre 36 et 62 pour la moyenne des cinq dernières années. A Ste-Anne de Bellevue, il est de 36; à Dorval, de 63; St-Martin, 55; Pointe-aux-Tremble, 47; et Caughnawaga, 52.

Dans le district des Laurentides, au nord de Montréal, l'air-indice en pollen d'herbe à poux varie de 4.3 à Mont-Laurier, 5.3 à Nominique, 5.7 à Mont-Tremblant, 4.6 à Ste-Jovite, et 7.9 à Ste-Agathe. Il y a peu d'ambrosie et il serait donc assez facile et peu dispendieux de la détruire. C'est d'ailleurs cette tâche qu'a entreprise en 1954 le Service de l'Information et des Recherches du Ministère de l'Agriculture de Québec, après

(Suite à la page 15)

La Guilde PHOTOGRAPHIQUE



Le portrait de votre chien aura cette note nostalgique, si vous prenez la peine de le préparer et si vous avez la patience voulue.

Laissez parler votre chien... par sa photo

Votre petit chien est un membre de la famille qui a droit à sa place dans l'album. Déjà il est bien accueilli, "quand il entre en scène" dans une photo familiale, mais il mérite de faire le sujet de clichés spéciaux. Ces portraits sont agréables et faciles à faire, mais comme toute photographie, ils demandent un peu de prévoyance et de préparation.

L'arrière-plan est très important. Avant d'amener le chien "sur le plateau", assurez-vous que le fond est simple et sans encombrement. Procédez un peu comme au théâtre. Pour que l'animal soit à son avantage, choisissez un arrière-plan dont la couleur contraste avec sa robe. Si c'est un épagneul au poil clair, servez-vous d'un fond sombre (le vert est indiqué); les chiens noirs, bien entendu, ressortent contre les ombres atténuées.

Le plus grand problème, en définitive, c'est VOUS. Vous devez être patient et attendre que l'animal prenne l'une de ses poses les plus charmantes. Vous ne pouvez compter être obéi au doigt et à l'oeil. Donc une fois de plus "patience et longueur de temps feront plus que force ni que rage".

Par exemple, voici une formule: choisissez un endroit où la lumière est bonne et le fond simple. Don-

nez à la bête un bâton ou une balle pour jouer. Ou encore appelez quelqu'un de la famille qui l'intéressera à distance, de façon à lui donner une expression vivante.

Mais attention: le chien est petit; soyez à son niveau. Autrement dit, si vous le prenez de haut vous réduirez trop ses dimensions. Une façon de le photographier à son niveau à lui, ou plus bas, c'est de placer l'animal sur une table ou, à l'extérieur, d'abaisser la caméra en utilisant le firmament comme fond.

Pour le réglage de l'appareil, recourez à une vitesse raisonnable d'obturation: celle de la plupart des appareils carrés est de 1/50 de seconde et elle est propice. Si vous employez une caméra ajustable, 1/100 de seconde ou plus est préférable parce que de cette façon vous pouvez "arrêter" un mouvement imprévu.

N'oubliez pas que pour les animaux comme pour les personnes, les poses simples, faciles sont les meilleures. Prenez plusieurs photos car les bêtes se déplacent rapidement et le résultat sur lequel vous comptiez d'abord peut ne pas être celui que vous obtenez. Naturellement, les enfants et les chiens font la meilleure équipe comme sujet.

560F — Jacques Lumière



LA COURSE AU COURRIER A GAGETOWN. — Le garde H. A. Lockart, de Penticton, C.-B., est un militaire très occupé, ces jours-ci. On le voit ici au moment de distribuer le courrier à des hommes du 2e bataillon, du Canadian Guards Regiment à Gagetown. (Photo de la Défense nationale).

"Une contribution suprême"

Miami - Si les recherches en matière des groupes antibiotiques suivent au même rythme comme pendant la première décennie, environ de 400 antibiotiques seront découverts jusqu'à la fin de l'année. Cependant il paraît douteux que quelqu'un de ces 400 antibiotiques puisse prouver d'être utile au traitement des maladies humaines.

La dernière compilation fait voir que pas plus de dix-sept antibiotiques sur 4,000 découverts durant les dix dernières années, sont employés en médecine générale. Le reste serait soit inefficaces, soit d'une toxicité trop élevée pour l'employer au traitement des êtres humains. De plus, leur production en grande quantité s'avère impossible.

Cependant, en raison des propriétés curatives remarquables des "bons" antibiotiques pour le traitement des maladies, les recherches se continuent sans arrêt pour en trouver des nouveaux et des meilleurs. Un antibiotique pourrait être obtenu comme dérivant de tant de forme de vie, rangeant celles de la graine de radis jusqu'aux globules du sang, c'est pourquoi des millions d'échantillons du sol et d'autres matières organiques sont recueillies dans le monde entier et sont analysés à chaque année par des techniciens de laboratoire chargés de ces recherches.

Cette chasse incessante mène souvent à des découvertes simultanées. Par exemple, des investigateurs des Laboratoires Bristol, aux Etats-Unis, l'un des plus grands producteurs d'antibiotiques, ont annoncé dans la revue Antibiotic Annual (Annuaire des Sciences Antibiotiques) la découverte d'un nouvel antibiotique du nom de Etamycine qui serait approprié pour combattre la tuberculose bacillaire. En même temps que les recherches préliminaires sur la valeur de cette drogue nouvelle sont en cours une autre équipe de chercheurs ont signalé avoir isolé indépendamment un type paraissant le même antibiotique.

Un des paradoxes en chimie inhérent à ces investigations pourrait être ajouté aux trouvailles de cette classification et serait connu sous le nom des tétracyclines. Ceux-ci sont des antibiotiques classés "spectre large", c'est-à-dire qu'ils sont efficaces contre un très grand nombre de maladies. Les tétracyclines sont employées depuis plusieurs années, mais récemment, on rapporte que plusieurs laboratoires expérimentaux en ont découvert une nouvelle.

Elle promettait beaucoup et les travaux préliminaires indiquaient, avec des avantages plus nettes, aussi efficaces que les anciennes tétracyclines. La ressemblance du "squelette chimique" de ces deux tétracyclines fut le premier problème concernant la production. La différence la plus légère d'une drogue potentielle pourrait signifier des changements drastiques en ce qui concerne les propri-

étés thérapeutiques. Il s'agit donc de produire une méthode pour développer ce nouveau type ou soit soumettre les anciennes à des modifications de structure.

Les investigateurs des Laboratoires Bristol ont alors développé une nouvelle et unique méthode de production qui consiste en la fermentation directe de la nouvelle tétracycline.

Les antibiotiques à "spectre large" représentent la contribution suprême dans l'art de guérir", écrivait le Dr Felix Marti-Ibanez, dans un récent numéro de la revue International Record of Medicine. La tétracycline nouvelle, connue sous les noms de Bristacycline, Polycycline et Stécline, est considérée comme la plus importante des antibiotiques actuellement. Néanmoins, des recherches sont constamment en cours dans tous les laboratoires du monde afin d'en découvrir des nouvelles et des meilleures.

Pollens...

(Suite de la page 14)

en avoir été prié par les gens de la région.

Les quatre stations du centre de la province ont l'air-indice moyen qui suit: Sherbrooke, 13.3; Cap de la Madeleine, 27.2; Victoriaville, 29.0 et Québec, 9.0.

Voyons maintenant l'est du Québec. Sur la rive nord du fleuve St-Laurent, on compte trois stations à pollen dont l'air-indice est le suivant: Baie St-Paul, 1.6; Tadoussac, 0.2 et Jonquière, 1.1.

Une équipe de chercheur a été constituée depuis 1953 pour s'occuper de découvrir les colonies d'herbe à poux et les détruire dans la région qui s'étend de Baie St-Paul à Tadoussac.

Dans le bas St-Laurent, sur la côte sud, il y a trois stations: Ste-Anne de la Pocatière, dont l'air-indice est de 9.8; Rivière du Loup, 3.8 et Rimouski, 2.7. Plus on avance vers l'est, moins les pollens d'ambrosie sont nombreux.

En Gaspésie, nous avons 4 stations dont l'air-indice est excellent. Ce sont du nord au sud: Matane, air-indice 0.1; Carleton, 0.6; Percé, 0.7; et Gaspé 0.2. Cette région, ainsi que celle qui s'étend de Rivière du Loup à Ste-Flavie, ont été depuis 1936 favorisées d'enquêtes et nous y avons poursuivi des travaux importants d'éradication de l'herbe à poux. Les 700 colonies découvertes jusqu'ici ont été détruites et c'est ce qui explique que l'air-indice y soit si bas.

Nombreux sont d'ailleurs les patients qui s'y rendent chaque été pour échapper à leurs maux. C'est campagne ont de plus l'avantage de protéger la santé des populations et d'aider l'agriculture, l'herbe à poux étant une mauvaise herbe très nuisible aux cultures.

Chaque citoyen de la province de Québec devrait s'efforcer de détruire l'herbe à poux où il la rencontre mais plus particulièrement quand il s'en trouve près de sa demeure car c'est parfois suffisant pour empêcher les enfants de souffrir de certaines maladies asthmatiques ou de la fièvre des foins.

En terminant nous prions tous ceux parmi nos lecteurs qui désirent plus de renseignements sur les moyens très simples de détruire l'herbe à poux, de ne pas hésiter à écrire au Service des du Ministère de l'Agriculture de l'Information et des Recherches de Québec, qui sera heureux de répondre à leurs demandes.

COUP

D'OEIL

sur les hebdomadaires

GERANCE MUNICIPALE A BERTHERVILLE — Le maire de Berthierville est d'avis que la gerance municipale doit être considérée comme une évolution normale du mode d'administration. Il n'y a pas de raison pour qu'une ville ne soit pas administrée comme une maison d'affaire efficace.

"Le Courrier de Berthier", Berthierville.

— ★ —

LE QUAI DE GRAND-MÈRE — D'importants travaux de réfections sont en voie d'être complétés au quai de Grand-Mère. Le Club Nautique local, allié à de nombreux hommes d'affaires de cette ville ont obtenu un octroi substantiel du gouvernement fédéral pour ces travaux.

"Le Courrier de Lavolette", Grand-Mère.

— ★ —

CONGRES DE L'A. C. E. L. F. A. EDMUNDSTON — Le VIIe congrès de l'Association Canadienne des Educateurs de Langue Française s'est ouvert samedi soir dernier dans l'auditorium du Centre d'Edmundston par une réunion présidée par M. Tréfilé Boulanger, directeur des études de la Commission des Ecoles catholiques de Montréal et président de l'Association. M. Marcel Trudel, directeur de l'Institut d'Histoire et de Géographie de l'Université Laval, dans une remarquable causerie qu'il prononçait à ces importantes assises a préconisé que des cours d'histoire du Canada soient donnés aux élèves de philosophie dans nos collèges classiques et l'enseignant à se fonder d'avantage sur les institutions que sur la chronologie.

"Le Madawaska", Edmundston, N.B.

— ★ —

MESSENTENTE AU CONSEIL DE DRUMMONDVILLE — A la suite d'une discussion soulevée par un échevin à la

dernière séance du Conseil de Drummondville, le gérant, M. Raymond Melançon, a offert de démissionner plutôt que de discuter la proposition de l'édile visant à lui enlever son titre de gérant municipal, pour lui donner celui de comptable.

"L'Homme Libre", Drummondville.

— ★ —

EMPRUNT FACILE — Sans référendum, la ville de Rimouski a été autorisée par ses citoyens à emprunter la somme de \$250,000., qui servira dès cette année au pavage des rues, prolongement de l'aqueduc et d'égoûts.

"Le Progrès du Golfe", Rimouski.

— ★ —

ROLE DE PREMIER PLAN — L'agriculture doit jouer un rôle de premier plan dans notre société, déclarait M. Maurice Bellemare, député du comté de Champlain, lors de la démonstration publique qui a marqué le point saillant de l'Exposition de la Société d'Agriculture du comté de Champlain, à St-Stanislas, dimanche dernier.

"Nos Droits", Cap de la Madeleine.

Le croquet devient

(Suite de la page 13)

Aussi populaire dans la province de Québec que le jeu de boules sur gazon et rivalisant avec le golf et le tennis, le croquet est également très populaire en Californie, où on trouve d'importants clubs de croquet, notamment à Los Angeles, Pasadena et Glendale.

Le renard de

(Suite de la page 13)

presque exclusivement leur revenu de la vente de peaux de renard de l'Arctique, animal qu'on ne rencontre qu'au nord de la limite de la végétation arborescente dans les toundras de la terre ferme et dans les îles de l'Arctique. On prend au piège chaque année quelque 45,000 renards blancs. En 1943

La moralité publique

A l'issue du Congrès de l'Union Internationale pour la Protection de la Moralité publique, qui s'est tenu en mai à Cologne, les résolutions suivantes ont été adoptées: 1) Que les familles et les éducateurs aient une possibilité de contrôle sur les programmes de télévision; 2) Que les diverses publications soient invitées à restreindre tout commentaire de scandales, qui ne seraient pas présentés d'une façon formative, notamment dans le domaine du divorce; 3) Que de plus en plus soient organisés pour les fiancés et les parents des cours de préparation au mariage; 4) Que les entretiens politiques, économiques et sociaux prennent mieux en considération les nécessités familiales; 5) Que les Etats accordent une protection efficace à la production de films et de spectacles destinés à la jeunesse; 6) Que l'UNESCO et le Conseil Economique et Social de l'ONU recommandent aux Etats de se préoccuper du reclassement des jeunes délinquants et donnent une aide financière aux organismes privés qui s'en préoccupent; 7) Que soient fixés par des Conventions Internationales les principes fondamentaux en matière de protection morale des enfants et des jeunes; 8) Que soit adoptée une Convention Internationale en matière de cinéma et de presse; 9) Que la Presse collabore de plus en plus à la protection morale de la jeunesse.

et en 1944 la demande de peaux de renard de l'Arctique a été plus forte que jamais auparavant et le prix moyen a été d'environ \$38. Toutefois, en ces dernières années, la demande a fléchi considérablement et il en est résulté une baisse de prix dont ont grandement souffert plusieurs trappeurs esquimaux.

Néanmoins, l'Europe, qui avant la guerre constituait le principal débouché des fourrures à longs poils semble être en voie de redevenir un marché important pour la vente du renard de l'Arctique. Un des modélistes les plus réputés de Londres a récemment commandé un assortiment de ces peaux qu'ils utilisera pour la garniture de costumes et la confection de manteaux de soir et de capes. En outre de les utiliser dans leur couleur naturelle il les teint en diverses nuances pastel. Si sa clientèle d'élite se montre satisfaite, le renard de l'Arctique pourra trouver un bon débouché en Grande-Bretagne. Plus près de chez nous, les acheteurs de New-York manifestent aussi un intérêt marqué.

Il se peut donc que le renard blanc, qui a été alternativement le bénéficiaire et la victime des caprices de la mode, donne lieu à une activité toute particulière dans le commerce des fourrures au Canada.

*** SAVIEZ-VOUS

Des dents, des amygdales ou un sinus infectés peuvent attaquer les yeux, qui se ressentent de l'état général de la santé. Lorsque vous subissez un examen médical, faites-vous examiner les yeux en même temps.

o—o—o

Il est indispensable que le jeune homme ou la jeune fille qui commencent à gagner leur vie aient une tenue soignée qu'ils obtiendront par une douche ou un bain quotidien et un bon désodorisant, après le bain.



MELCHERS

distillateurs de produits de grande qualité.
Cognac, Dry Gin et Vodka Rye Whiskies.

Funérailles de dame Ludovic Têtu

En l'église de St-Thomas de Montmagny, samedi, le 13 août, à 10 heures, ont eu lieu les funérailles de dame Ethel Babineau, épouse en premières noces de feu M. David Gagnon, et en secondes noces de M. Ludovic Têtu, décédée le 10 à l'Hôtel-Dieu de Montmagny. Elle était âgée de 62 ans. Sa disparition suscite d'unanimes regrets parmi tous ceux qui l'ont connue et estimée.

Outre son époux, lui survivent, ses fils: Charles, et Léopold Gagnon; ses filles: Mmes Léo Vézeau, Québec; Georges Poitras, Sayabec; Hector Pelletier, de Causapscal, ainsi que Mmes Bersadette et Thérèse Gagnon. Parmi ses beaux-frères et belles-soeurs: MM. et Mmes Eugène, Ephémus, et Henri Gagnon, de Stratford Centre, comté de Frontenac; M. et Mme Lorenzo Têtu, de Berthier. Ses gendres: Léo Vézeau, Georges Poitras, Hector Pelletier. Ses belles-filles: Mmes Léopold et Charles Gagnon, Raymond Têtu, beau-fils, Mmes Fernand Talbot, Léon Fiset, St-Pierre; René Proulx, ainsi que Mlle Huguette Têtu, e.g.m., autres belles-filles. Elle laisse en outre plusieurs petits-enfants, neveux et nièces.

Nombreux sont les citoyens en vue, hommes d'affaires, cultivateurs, parents et amis de la famille qui escortèrent la dépouille mortelle de la regrettée défunte, des salons funéraires Marcel Ruelland jusqu'à l'église, où d'importantes funérailles lui ont été faites.

Portait la croix, M. Jules Filtaut, tandis que MM. René Proulx, Léon Fiset, Hercule Nicole, Roger Chabot, s'étaient les porteurs du corps. Mgr Albert Painchaud, P.D., V.F., présida la levée du corps, et le service fut célébré par M. l'abbé A. Forgues, lequel était assisté des abbés J.-A. Ancetil et Pierre Laberge, comme diacre et sous-diacre.

Au chœur, MM. les abbés Jos. Brochu, curé de St-Mathieu et Ludger Bernier. La chorale paroissiale rendit la messe de Requiem, cependant que M. Narcisse Béchard était à la console des orgues.

Au départ des salons funéraires, le deuil était conduit par son époux, ses fils, ses beaux-frères et ses gendres déjà mentionnés, ses trois petits-fils: Léopold, Jacques, et Jean-Marc Vézeau.

Furent remarqués dans les rangs du défilé: MM. Raymond Têtu, Lorenzo Têtu, Thalma Lavergne, Québec; Capt. Ludger Fournier, Capt. Octave Guimont, S. H. le maire Louis-O. Roy, l'Hon. Jos. Boulanger, C.L., Alex. Chouinard, C.R., Amédée Gamache, Phil. Casault, Amédée Lisiols, Math. Deladurantaye, Robert Bernatchez, Jules Paré, Henri Dion, Eugène Fournier, Jos. Gaumont, Jos. Pouliot, Désiré Gaudin, Paul-E. Pouliot, Samuel Caron, Léonce Collin, Louis Blanchet, Maurice Talbot, Paul Cloutier, Robert Picard, Donat Poirier, Emmanuel D'on, Emile Cloutier, Claude Blanchet, Omer Poulin, Québec; Georges Boulanger, Edouard Morin, Geo.-A. Collin, Jos. Bernier, village; Jos. Gaudreau, Léopold Nicole, Lucien Boulet, J.-Bte Painchaud, Amédée Després, jr; Jos. Lachaine, Ernest Collin, Ls-Phil. Nicole, Ernest Bossé, Léandrus Langlois, Amédée Després, sr; Louis Bernatchez, Marius Gaudreau, Jean-Chs Lemieux, Laurent Côté, Alph-Emile Fournier, J.-A. Dumas, St-François; Lucien Nicole, J.-Eugène Fournier, Adjuitor Bernatchez, Gaston Bernatchez, Léandrus Simonneau, Léandrus Morin, et un grand nombre d'autres.

M. Marcel Ruelland de notre ville, avait la direction des funérailles.

A la famille en deuil, nos plus sincères condoléances.

soeurs: MM. et Mmes Emile Cloutier, Dominique Caron, Armand Lemay, Viateur Richard, Charles Caseault, René Proulx, Léandrus Morin, Raymond Collin, Auguste Proulx, René Caseault, Noël Caseault, François Caseault.

Le défunt avait vécu plusieurs années à Montmagny et à St-Pierre où il laisse plusieurs oncles et tantes, neveux et nièces.

A Mme Bouffard et aux membres de sa famille, nous offrons l'expression de nos vives et sincères condoléances.

Les scouts du Québec s'en vont au Jamboree

Le 17 août dernier, près de 800 scouts de la province de Québec, 500 de langue française et 300 de langue anglaise, se groupèrent au Carré Dominion, face à l'Edifice Sun Life, à 6 hr p.m. avant de prendre le train qui les conduisit au Jamboree scout international, à Niagara-on-the-Lake.

Cette délégation du Québec, l'une des plus importantes du Jamboree, fut saluée au départ par des représentants du Gouvernement Provincial, par le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, le président de la Fédération des Scouts Catholiques, Me Honoré Parent et le président provincial et la Boy Scout Association, M. R. W. Roberts.

Ces garçons, au départ, donnaient déjà l'exemple de l'esprit de fraternité qui existera au Jamboree. Dans le Québec, les scouts groupés suivant leur culture et leur religion propre, s'épanouissent côte à côte et se retrouvent ensemble lors de grandes manifestations.

La Fédération des Scouts Catholiques au Jamboree, aura charge du sous-camp Alouette dirigé par Me Gérard Corbeil, commissaire général de la Fédération, les scouts de langue anglaise ont charge du sous-camp voisin appelé: Bonaventure, et dirigé par M. J. Barry Cale.

Au cours de la période de cinq années de 1950 à 1954, 17.8 pour cent de la force ouvrière civile du Canada était employé dans l'agriculture.

Funérailles de M. Wilfrid Robin

D'importantes funérailles ont été faites, en l'église de St-Mathieu, Montmagny, samedi, le 6 août, à 11 heures, à M. Wilfrid Robin, époux de feu dame Léda Bernatchez, décédée à sa résidence à l'âge de 75 ans et 2 mois.

M. l'abbé Joseph Brochu, curé de la paroisse a présidé à la levée du corps, et M. l'abbé Jean-Paul Boulanger, vicaire, a chanté le service. Il était assisté de MM. les abbés Léon Laplante et Ludger Bernier, comme diacre et sous-diacre.

Le défunt laisse dans le deuil, ses fils: MM. Léopold, Roland, Ls-Georges, Jean-Paul et André Robin; ses filles: Mme Gérard Boulanger, née Germaine Robin, Mlle Simonne Robin, Mme Rodolphe Gendron, née Irène Robin, Mme Jean-Paul Nicole, née Jeannette Robin; Mme Joseph Nadeau, née Fernande Robin; Mme Léo Langlois, née Gilberte Robin, Mlle Jeanne-Mance Robin; son frère, M. Joseph Robin; sa soeur, Mme Lucien Lacombe; ses beaux-frères et belles-soeurs: M. Gaudiose Bernatchez, M. et Mme Lucien Lacombe, M. et Mme Albert Godin, M. et Mme Joseph Dumas, M. Johnny Messervier, et M. Joseph Morin; ses gendres: MM. Gérard Boulanger, Rodolphe Gendron, J.-Paul Nicole, Joseph Nadeau et Léo Langlois; ses belles-filles: Mme Léopold Robin, née Diana Robin; Mme Roland Robin, née Amarilda Roy; Mme Louis-Georges Robin, née Constance Lemieux, Mme Jean-Paul Robin, née Georgette Thiboutot, Mme André Robin, née Armande Masson; ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces.

Au départ du salon mortuaire de M. Laurent Normand, la croix était portée par M. Joseph Lacombe. Portaient le cercueil: MM. Robert Bernatchez, Gérard Robin, Alfred Lacombe et Jean-Baptiste Robin.

Le deuil était conduit par les parents déjà mentionnés et on re-

marquait aussi ses neveux: MM. Aurélien Morin, Joseph Lacombe, Rosario Lacombe, Joseph Robin, Eugène Robin, Ulric Labrecque, Napoléon Tondreau, Roland Lacombe, Bertrand Clavet, Maurice Lacombe, Gérard Gaudreau, Georges Lacombe, Georges Létourneau, Léo Morissette, Edgar Lacombe. On voyait aussi MM. Louis-O. Roy, maire, André-A. Blais, Joseph Roy, Edmond Proulx, Henri Lacombe, Raymond Lemieux, Léopold Gendron, Adélard Gaudreau, Roger Mainville, Robert Blouin, Louis-Aimé Fournier, Amédée Métié, J.-René Côté, Alfred Trembay, Simon Thibault, Ernest Bernier, Pierre-Paul Gaudreau, Adrien Thivierge, Ovide Langlois, Alfred Lemieux, Henri Gagné, Amédée Boulanger, Raymond Lévesque, Thomas Lacombe, Ernest Marois, Léon Montminy, Emile Gaudreau, Raymond Langlois, Omer Masson, Edouard Langlois, Ernest Coulombe, Joseph Thériault, Raymond Masson, J.-C. Lemieux, W. Nicole, Adrien Canuel, Ernest Ringuet, Ernest Gaumont, Raoul Boulanger, Georges Nadeau, de Québec, Thomas Laberge, Fortunat Robin, de Notre-Dame-du-Rosaire, Joseph Gaudreau, Jean-Noël Blouin, Maurice Talbot, Emile Langlois, Robert Dumont, Paul Pouliot, Raymond Paré, Albert Caron et plusieurs autres.

Les funérailles étaient sous la direction de M. Laurent Normand, de St-Pierre, Montmagny.

Funérailles de Mme Joseph Simard

Les funérailles de Mme Joseph Simard, née Ludivine Garant, décédée à l'âge de 65 ans, ont eu lieu en l'église de St-François, lundi, le 8 août, à 10 heures.

M. le chanoine L.-Henri Paquet, curé de la paroisse, a fait la levée du corps et a chanté le service, assisté de M. le major-abbé Armand Coulombe et M. l'abbé André Poitras, comme diacre et sous-diacre.

Outre son époux, la défunte laisse dans le deuil, ses fils: Emile, Maurice et Paul Simard; ses filles: Mme Pierre Lecomte, née Juliette Simard; Mme Albert Gendron, née Germaine Simard, Mme Damien Tremblay, née Régina Simard, Mme Fernand Blais, née Marguerite Simard, Mme Ovide Tremblay, née Jeanne d'Arc Simard, Mme Raoul Emond, née Auxilia Simard, Mme A. Gendron, née Thérèse Simard et Mlle Madeleine Simard; un frère, M. Joseph Garant; ses soeurs: Mme Joseph Blais, Mme Eddy Marotte et Mme Ernest Miller; ses gendres: MM. Pierre Lecomte, Albert Gendron, Damien Tremblay, Fernand Blais, Ovide Tremblay, Ovide Emond et A. Gendron; ses belles-filles: Mme Emile Simard, née Lucienne Moreau, Mme Maurice Simard, née Thérèse Moreau, Mme Paul Simard, née Georgette Denaut; la défunte laisse aussi de

nombreux petits-enfants, neveux et nièces.

Au départ de la résidence mortuaire, la croix était portée par M. Emilio Pellerin, neveu, tandis que le cercueil était porté par MM. Aphonse Garant, Arthur Lamonde, Stanislas Simard et Théophile Garant, cousins de la défunte.

Dans le cortège, à la suite des parents déjà mentionnés, on remarquait, son beau-frère, M. Jean Simard; MM. Paul, Marcel, Raymond et Raynald Lecomte, ses petits-enfants; MM. Jean-Guy Gingras, Ernest Gingras, Adolphe Gingras, Irénée Garant, Raymond Haerincq, Wellie Chamberland, Antonio Blais, Maurice Simard, de St-Pierre, Nap. Ouellet, Joseph Montminy, Oscar Chamberland, Noël Pellerin, André Pellerin, Eugène Robin, Victor Blais, Wellie Moreau, Jean-Claude Montminy, Clément Roy, Marcel Picard, Jacques Dumas, Sarto Jean, Delphis Picard, Louis Lachance, Edmour Blain, Yvon Simard, Joseph Buteau, Pierre Bernier, Xavier Roy, Adélard Blais, J.-A. Dumas, Antonio Lamonde, Onésime Boulet, Maurice Thérberge et plusieurs autres.

Les funérailles étaient sous la direction de M. Laurent Normand, de St-Pierre, Montmagny.

Décès de M. Paul Bouffard

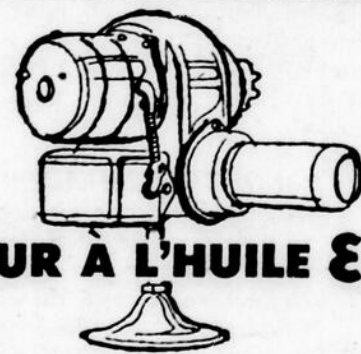
Samedi, le 30 juillet dernier, s'éteignait doucement dans le Seigneur, à l'âge de 43 ans, 9 mois, M. Paul Bouffard, époux de dame Simonne Caseault, de Neuville. Le service funèbre fut chanté en l'église de Neuville par le Révérend Père René Dumas, des Pères de St-Vincent de Paul et cousin du défunt. Les restes mortels ont été transportés à Montmagny où un libéra fut chanté et l'inhumation eut lieu au cimetière St-Odilon de Montmagny.

Une foule considérable de parents et d'amis rendirent un dernier hommage au regretté disparu.

Il laisse pour pleurer sa perte, outre son épouse, ses enfants: Marcel, René, Pauline, Céline, Pierrette, Lorraine. Ses frères: Lauréat, de L'Amoulo, Québec;

Robert, de Neuville. Ses soeurs: Mmes Gérard Fournier (Jeanne), de Montmagny; Mme Ernest Roy (Gilberte), de St-François; Mme Maurice Collin (Simonne), des Etats-Unis; Mme Iernand Bélanger (Rosanne), de Chicoumimi; Mme Albert Rousseau (Marie-Laure), de Rouyn; Mme Wilfrid Dubuc (Roberta), de Donnacona; Mme Joseph Messina (Alida), de New-York; Mme Major Picard (Irène), de Québec. Son beau-père, M. Joseph-Noël Casault, de Montmagny. Ses beaux-frères: M. Gérard Fournier, M. Eugène Picard, M. Ernest Roy, M. Maurice Collin, M. Fernand Bélanger, M. Albert Rousseau, M. Wilfrid Dubuc, M. Joseph Messina. Ses belles-soeurs: Mme Lauréat Bouffard (Cécile Beaumont) et Mme Robert Bouffard (Louise Turmel).

Ses beaux-frères et belles-



BRÛLEUR A L'HUILE ESSO

- Versements mensuels peu élevés
- Minimum de frais de crédit
- Garantie Imperial Oil

5 ans pour payer

Renseignez-vous auprès de votre vendeur au sujet du "contrat perpétuel" qui garantit vos livraisons d'huile à chauffage.

Consultez les pages jaunes de votre annuaire téléphonique; vous y trouverez l'adresse du plus proche vendeur de brûleurs Esso.

Qui s'y connaît exige IMPERIAL!

